

SOMMAIRE

1. PRESENTATION.....	3
2. RESUME 2020	3
2.1. RETROSPECTIVE	3
2.2. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITE FACE AU RISQUE EPIDEMIQUE COVID 19.....	4
2.3. CHIFFRES CLES.....	5
3. PRESENTATION GENERALE.....	6
3.1. PRESENTATION DE LA CSP.....	6
3.2. COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS.....	7
3.3. VALORISATION DES DECHETS	7
3.4. SERVICES SPECIAUX.....	7
3.5. PRINCIPAUX CLIENTS	7
3.5.1. Collectivités publiques.....	7
3.5.2. Entreprises	8
3.6. HISTORIQUE	8
4. ORGANISATION FONCTIONNELLE	13
4.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS	13
4.1.1. Direction générale et services administratifs	14
4.1.1. Services exploitation CTTV	14
4.1.2. Services exploitation ISD de Gadji	16
4.1.1. Organigramme CSP au 31 décembre 2020`	17
4.2. RELATIONS SOCIALES.....	18
4.2.1. Formations internes et externes	18
4.2.2. Le CHSCT	18
4.2.1. Accidents et incidents.....	19
5. BILAN TECHNIQUE	19
5.1. ÉVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT.....	19
5.1.1. Gadji.....	19
5.1.2. Ducos	20
5.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS	22
5.2.1. Ducos	22
5.2.2. Gadji.....	22
5.2.3. Mont-Dore - La Coulée.....	23
5.2.4. QAV de PK6, de Magenta et Dumbéa.....	23
5.3. CONSOMMATIONS.....	25
5.3.1. Eau.....	25
5.3.2. Électricité.....	25
6. L'ACTIVITE	26
6.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE	26
6.2. STATISTIQUES ET TENDANCES	27
6.3. REPARTITION PAR PROVENANCE	31
6.4. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN.....	32
6.5. REPARTITION DES TONNAGES SIGN.....	34
6.6. DETAILS PAR COMMUNES	35

acteur de gestion durable

6.6.1. Nouméa.....	35
6.6.1. Païta.....	35
6.6.2. Mont-Dore	36
6.6.3. Dumbéa.....	36
6.7. TONNAGES INDUSTRIELS	37
6.8. TONNAGES VALORISES	38
6.9. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA.....	40
6.9.1. Tonnages reçus au QAV de PK5	40
6.9.2. Tonnages reçus au QAV de Magenta	40
6.9.3. Fréquentation des QAV.....	41
6.9.1. Suivi des rotations des bennes par QAV.....	45
6.9.2. Kilométrage parcouru	46
7. BILAN ENVIRONNEMENTAL	47
7.1. ISD DE GADJI.....	47
7.2. CET REHABILITE DE GADJI	47
7.3. CTTV DE DUCOS.....	47
7.4. LA COULEE	48
7.5. QAV MAGENTA ET PK5	49
7.5.1. QAV de Magenta.....	49
7.5.2. QAV de PK5.....	49
8. CONTROLE DES AUTORITES.....	50
8.1.1. Contrôle incendies, électrique et ponts bascules	50
8.1. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC	50
8.2. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC.....	50
8.3. RECLAMATIONS.....	50
9. ACTIONS DE COMMUNICATION.....	51
9.1. VISITES DE SITES.....	51
9.2. REUNIONS DE SENSIBILISATION.....	52
9.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF.....	52
10. COMPTE RENDU FINANCIER	53
10.1. COMPTE DE RESULTAT 2018/2019	53
10.2. METHODE ET ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE	54
10.3. ETAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	54
10.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR.....	54
10.5. COMPTES PREVISIONNELS D'EXPLOITATION`	55
11. PERSPECTIVES 2021	56
TABLE DES TABLEAUX.....	58
TABLE DES FIGURES.....	59
TABLE DES ANNEXES	60

1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa SIGN, complété de ses avenants.

Celui-ci est organisé conformément au plan présenté en première page et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur différents documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2020 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

2. RESUME 2020

2.1 RETROSPECTIVE

EXPLOITATION

CTTV Ducos

Projet d'aménagement d'une plateforme de broyage de déchets verts sur le CTTV de Ducos.

Le lancement de cette activité sur le CTTV de Ducos s'inscrit dans le cadre du développement de la filière de valorisation des déchets verts et permet d'anticiper l'approvisionnement en déchets verts broyés de la nouvelle installation de co-compostage située à Karenga sur la commune de Païta.

L'arrêté modificatif du 24 août 2020 autorise, la CSP à exploiter sur le CTTV de Ducos la plateforme de broyage de déchets verts. La capacité autorisée porte le tonnage traité annuellement à 3 000 t/an, puis, compte tenu de l'évolution de la réglementation concernant la rubrique ICPE broyage de déchets verts la capacité de traitement pourra être portée à 9 000 t/an.

La mise en exploitation des installations est intervenue au mois de novembre 2020.

Station de traitement des effluents liquides biodégradables STLD

Dans le cadre de la gestion et de l'optimisation du fonctionnement de l'installation de traitement des effluents liquides biodégradables, la CSP a réalisé les travaux et les études en concertation avec la DENV, pour le dépôt d'un porter à connaissance en février 2019 visant à :

- Préciser les évolutions technologiques apportées à l'UMV suite aux investissements financiers effectués par la CSP ;
- Proposer d'ajuster les valeurs limites de rejet au milieu naturel sur la base d'une modélisation numérique de la diffusion/dilution de l'effluent ainsi que des résultats de l'auto surveillance.

Ce dossier est toujours en cours d'instruction auprès de la DDDT.

Construction du casier E sur l'ISD de Gadji

Dans le cadre du plan d'exploitation du site, les travaux de construction du casier E ont été lancés en octobre 2019, pour une livraison prévue fin 2020. Ces travaux comportent non seulement l'aménagement du nouveau casier mais aussi la construction de nouvelles installations comme un nouveau bassin de stockage des eaux pluviales, la création de stockage de matériaux dans le périmètre de protection du site et la création d'une plateforme technique pour le traitement des lixiviats.

Ces travaux ont fait l'objet d'un porter à connaissance transmis à la Direction du développement Durable

Plateforme de broyage PUNR

La CSP Fidelio est agréée pour assurer le traitement des pneumatiques usagés, agrément n° 2208-2014/ARR/DENV.

Dans le cadre de la poursuite de cette activité, la CSP a déposé en août 2019 une demande pour le renouvellement de son agrément. L'agrément a été renouvelé par l'arrêté n°3294-2020/ARR/DDDT du 16 décembre 2020 jusqu'au 30 mai 2025.

L'augmentation du tonnage traité et de la réception des pneus GC sur l'installation de stockage et de broyage des PUNR de Gadji nécessite des adaptations réglementaires. Ces évolutions répondent directement aux besoins de traitement de la filière de traitement des PUNR du Territoire dont le gisement est désormais stabilisé.

La capacité et les moyens techniques existants de la plateforme de stockage et de traitement permettent de réceptionner et de traiter l'ensemble du gisement actuel. Un porter à connaissance a été transmis à la DENV en décembre 2019 afin de présenter l'évolution des conditions d'exploitation de la plateforme : l'évolution des tonnages traités, le mode d'exploitation et les dispositions retenues pour la maîtrise du risque incendie. Suite à l'instruction du porter à connaissance, la DDDT a exigé le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation dans la mesure où l'évolution des activités a été considérée comme une modification substantielle.

2.2 PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE FACE AU RISQUE EPIDEMIQUE COVID 19

La lutte contre la COVID-19 a induit la mise en place de l'état d'urgence sanitaire, avec une période de confinement strict à compter du 23 mars 2020. Le SIGN et la CSP se sont très rapidement adaptés à cette situation inédite. Que l'ensemble des équipes soit remercié pour leur mobilisation et leur présence dans cette période complexe, avec la préoccupation première de maintenir le service rendu aux habitants.

Les installations du SIGN n'ont jamais cessé de fonctionner. Des adaptations ont bien évidemment été nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des agents et personnes extérieures. C'est le programme de travaux pour lequel il y a eu le plus d'impact, avec l'annulation ou le report de plusieurs opérations.

La CSP a souhaité anticiper les difficultés liées à la crise sanitaire qui aurait pu intervenir en raison notamment de la baisse des effectifs au sein de la CSP liée à cette épidémie et à la diminution des prestations assurées par nos sous-traitants.

Un plan de continuité d'activité a été établi et a été soumis au SIGN. Ce plan prévoit la réduction de certaines activités, la fermeture de certains sites, notamment les quais d'apports volontaires et la réduction des plages d'ouvertures des sites. Ce plan a été mis en application de manière graduelle et en fonction de l'évolution de la situation et des mesures imposées par le Gouvernement de Nouvelle Calédonie ou les collectivités.

Durant la période de confinement, la CSP a mis en place un plan de continuité s'articulant autour des priorités suivantes :

- la collecte et la réception des déchets ménagers et industriels ;
- le maintien d'activités de collecte, transfert et traitement des déchets comme le CTTV de Ducos et l'ISD de Gadji.

Les mesures et dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés sont présentées ci-après. Elles portent essentiellement sur l'information et la mise en place des gestes barrières, la mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masques, l'organisation adaptée des services et des activités comprenant le roulement des équipes et l'instauration du télétravail.

Ces dispositions ont été adaptées pour tenir compte des évolutions du contexte et améliorer les situations existantes.

2.3 CHIFFRES CLES

INDICATEURS D'ACTIVITE

Tonnage total traité **153 685 tonnes**
 Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2019 -7,9 %

Apports de déchets sur le périmètre SIGN

77 815 tonnes de déchets réceptionnés
 Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2019 -1,3 %
73 835 tonnes de déchets enfouis
3 980 tonnes de déchets valorisables
 Part des tonnages traités par stockage **94,9%**
 Part des tonnages valorisables **5,1 %**
 Part des tonnages QAV **19,4 %**
 Part des tonnages SIGN collecte en porte à porte **80,6 %**

4 027 tonnes de déchets traités pour le compte d'autres collectivités
 Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2019 -3,2 %

Apports de déchets des entreprises

75 770 tonnes de déchets réceptionnés	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2019	-12,6 %
389 tonnes de déchets valorisables	
Nombre d'interruptions de service	0
Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji	2038
Effectifs CSP équivalents temps plein	63
Effectifs engagés CSP	63
Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE	9
Nombre d'incidents non traités	0
Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental	0
Volume de lixiviat traité en 2019	2 840 m ³
Evolution du volume de lixiviat traités / 2018	-53,1 %
Consommation électrique	273 688 kWh
Consommation d'eau	18 170 m ³

3 PRESENTATION GENERALE

3.1 PRESENTATION DE LA CSP

La Calédonienne de Services Publics emploie à ce jour 63 personnes dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Entreprise locale bénéficiant de l'appui de grands groupes leader dans le domaine de l'environnement, CSP FIDELIO dispose des atouts idéaux pour poursuivre, depuis 30 ans, son action d'entreprise de proximité auprès des Calédoniens, en s'adaptant aux besoins des usagers, des industriels et de la collectivité et en mettant en œuvre des solutions innovantes à un coût maîtrisé. Elle profite notamment du support de Veolia Propreté et de GRS Valtech dans le cadre de conventions d'assistance technique permanentes et du savoir-faire et des compétences de Suez Environnement.

La performance de CSP FIDELIO, c'est avant tout le professionnalisme de ses femmes et hommes ainsi que de l'appui technologique et humain de groupes renommés mondialement (Veolia Propreté, Suez Environnement).

CSP FIDELIO est un membre fondateur du SYCOTRED (Syndicat professionnel de la collecte et du traitement des déchets) et actuellement membre d'ACOTRED PACIFIQUE (Association des professionnels de la collecte et du traitement des déchets), groupe d'entreprises comprenant près de 50 professionnels et dont l'objet est de contribuer à la structuration des filières de traitement et de valorisation par le développement de la chaîne des activités, l'optimisation des conditions économiques et le renforcement de l'utilisation optimale de l'énergie.

Dénomination : Calédonienne de Services Publics

Date de création : Juin 1988

Forme juridique : Société en nom collectif

Capital : 562.447.500 F.CFP

Siège social et lieu d'activité : 3, rue Ernest Massoubre, Immeuble Koneva, Orphelinat – BP 179 –
98845 Nouméa Cedex

Communes desservies : SIGN : Nouméa, Païta, Mont Dore, Dumbéa
SIVM Nord : La Foa, Bourail, Boulongarib, Thio

3.2 COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS

Six quais d'apports volontaires, exploités par la CSP Fidelio, permettent la collecte et le tri à la source des déchets suivants :

- Encombrants
- Déchets non dangereux des activités économiques
- Ferraille
- Aluminium
- Non ferreux
- Piles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Batteries (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Huiles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Déchets verts
- DEEE (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Cartouches encres
- Papier
- Carton
- Verre

3.3 VALORISATION DES DECHETS

- Compostage des déchets verts
- Valorisation des pneumatiques usagés (agrément Province Sud dans le cadre de la mise en place des filières réglementées)

3.4 SERVICES SPECIAUX

- Transfert de déchets industriels (bennes de 10 à 90 m³)
- Collecte de déchets industriels et commerciaux par l'intermédiaire des 3 sites en apport direct
- Traitement des effluents liquides industriels et domestiques
- Traitement des sites et sols pollués

3.5 PRINCIPAUX CLIENTS

3.5.1 COLLECTIVITES PUBLIQUES

SIGN (Syndicat intercommunal du Grand Nouméa) :

Nouméa, Paita, Mont Dore, Dumbéa

- Gestion du C.E.T. réhabilité de Ducos
- Gestion du Centre de Transfert, de Tri et de Valorisation de Ducos
- Gestion des Quais d'apport volontaire de Ducos, Mont Dore La Coulée et Gadji
- Gestion de l'ISD de Gadji
- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants
- Traitement des déchets verts
- Post-exploitation des anciens C.E.T. de Ducos, Paita et Mont-Dore

SIVM Nord : Bourail, Boulouparis, La Foa, Thio

- Traitement des déchets ménagers et assimilés



- #### - Traitement des encombrants

Commune de Yaté :

- Traitement des déchets ménagers et assimilés
 - Traitement des encombrants

3.5.2 ENTREPRISES

Prony Energies

- Traitement des DAE
 - Traitement des cendres de combustion et des mâchefers

Sites miniers : SI N. VAI F – NC. KNS

- #### - Traitement des DIB

Grande distribution : Traitement des DAE, récupération des emballages valorisables

Autres sociétés commerciales et industrielles (principaux clients) : Traitement des DAE

3.6 HISTORIQUE

1987

Février : Mission IPODEC en Nouvelle Calédonie afin d'étudier la réorganisation des Services de propreté de la ville de Nouméa.

1988

Avril : Les sociétés CGEA et IPODEC obtiennent le marché de gestion déléguée de la propriété de Nouméa, suite à un appel d'offre international.

Juin : Les sociétés CGEA et IPODEC créent la Calédonienne de Services Publics.

Septembre : Signature du contrat de gestion déléguée de la propreté de Nouméa

Octobre : Mise en place des différentes prestations contractuelles :

- Conteneurisation de l'ensemble des foyers de Nouméa (20.000 conteneurs) ;
 - Collectes mécanisées des ordures ménagères ;
 - Collectes mécanisées des objets encombrants ;
 - Balayage manuel et mécanisé sur l'ensemble de la ville ;
 - Coupe des espaces verts sur l'ensemble de la ville ;
 - Entretien manuel des plages ;
 - Aménagement du centre d'enfouissement technique de Ducos.

1989

Janvier : Crédit à la création d'un département Déchets Industriels et Commerciaux au service des entreprises (Port Autonome, S.I.N, Aviation Civile, etc...).

Avril : Lancement du nettoyage mécanisé des plages.

Mai : Mise en place du plan de formation aux techniques de propreté urbaine et de traitement des déchets (120 stages Nouméa et Métropole)

Juin : Mise en place pour l'encadrement d'un challenge de qualité (Onyx) :

acteur de l'avenir durable Crédit : Ville de Nouméa

1990

- Avril : Obtention du marché de gestion déléguée de la propreté de la ville de Paita, après appel d'offres.
- Mai : Expérimentation des prestations de balayage robotisé sur des secteurs pilotes de la ville de Nouméa.
- Décembre : Création de S'PRINT PACIFIQUE, filiale locale, spécialisée dans la signalisation horizontale et le nettoyage industriel.

1991

- Mai : La CSP s'internationalise en participant à la création de la société COLLEX WASTE MANAGEMENT (CA 5 milliards de XPF) en Australie.

1992

- Avril : En collaboration avec la Mairie de Nouméa, création de l'Observatoire de Propreté ;
Balayage mécanisé de la SLN.
- Septembre : Ouverture du centre de tri sélectif à Ducos.

1993

- Mai : Obtention du marché de nettoiement de la zone industrielle de Ducos (marché de 5 ans).
- Juillet : Mise en place du Centre de traitement des déchets de la Commune du Mont Dore (marché de 10 ans).
- Octobre : Renouvellement pour 5 ans du marché de la propreté de la ville de Nouméa.

1994

- Avril : Mise en place d'un service de collecte et de désinfection de petits cadavres d'animaux.
- Mai : Coupe sur Paita/Tontouta et Savexpress.
- Juillet : Obtention du marché d'étude pour la Province des Iles Loyauté sur la collecte et le traitement des déchets.

1995

- Mars : Etude pour la réhabilitation des sites de décharges, et pour la modernisation de la collecte et du traitement des déchets des communes de la Province Nord (Koné, Pouembout, Poindimié, Touho, Ponérihouen).
- Avril : Obtention du contrat d'étude de restructuration et de conteneurisation de la collecte des ordures ménagères de la commune de La Foa.
- Mai : Etude pour la gestion et traitement des déchets liquides pour la Province Nord Commune de Koné ;
Obtention du marché de fourniture et d'exploitation des toilettes publiques de la ville de Nouméa ;
Renouvellement du contrat de collecte mécanisée des ordures ménagères de la commune de Paita pour une durée de 5 ans.
- Juillet : Coupe des espaces verts et nettoyage du centre commercial de Continent, Etude du traitement des déchets liquides de la Province Nord (ville de Koné).
- Août : Lancement de "S'PRINT NET" département nettoyage industriel de CSP-ONYX (Grand Casino de Nouméa).
- Mai-Juin : Développement des grands comptes dans le domaine des DIC.
- Juillet : Lancement d'une unité de production et criblage de compost végétal ;
Construction d'un centre de tri et mise en balles de papier et cartons.

acteur de gestion durable

Décembre : Mise en place de l'unité de tri et de conditionnement d'environ 10.000 tonnes de déchets cartons/papiers/an, Etude pour la modernisation de la collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.

1996

- Janvier : Coupe des espaces verts des cimetières de la Commune de Nouméa, Obtention par "SPRINT NET" du nettoyage industriel de la Mairie Annexe, de la gare routière et du marché municipal de la Commune de Nouméa.
- Mars : Lancement de l'activité tri et conditionnement des déchets papiers-cartons.
- Juillet : Mise en place et exploitation de 3 sanitaires publics autonettoyants à péage pour le compte de la Commune de Nouméa.

1997

- Janvier : Lancement de la collecte des ordures ménagères de la Commune du Mont Dore ; Entretien des espaces verts de divers édifices communaux et divers parcs et jardins de la Commune de Nouméa.
- Démarrage des collectes des déchets ménagers en soirée à Nouméa.
- Juin : Mise en service d'un camion de collecte latérale des bacs roulants - Commune du Mont-Dore.
- Juillet : Lancement de la collecte frontale des déchets industriels et commerciaux ;
- Août : Mise en place de conteneurs grillagés de récupération des canettes aluminium - Commune de Nouméa ;
- Obtention par GAEA (groupe CGEA) de l'étude d'impact et de danger, relative au Centre d'Enfouissement Technique de Ducos.

1998

- Janvier : Obtention par GAEA (groupe CGEA) du marché relatif à la recherche de sites de décharge pour les déchets du Grand Nouméa et à la réalisation d'un schéma directeur de collecte et de traitement pour le secteur rural de la Province Sud.
- Mars : Lancement du marché de collecte et de conteneurisation de la Commune de Bourail.
- Mise en place du balayage mécanique de nuit du Centre-Ville de Nouméa.
- Avril : Obtention par S'PRINT Net et la CSP du marché de nettoyage du Centre Culturel Tjibaou.
- Octobre : Obtention du contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Boulouparis.

1999

- Janvier : Obtention du contrat de collecte et de traitement des déchets et nettoiement de la Ville de Nouméa ;
- Obtention du marché d'entretien des espaces verts publics pour 5 ans du lot 3.

2000

- Janvier : Obtention du contrat d'entretien des terrains communaux non aménagés, lots 1 à 5, conclu avec la Mairie de Nouméa ;
- Obtention du contrat de collecte et d'évacuation des ordures ménagères et assimilables et nettoiement des voies pour la Mairie de Paita.
- Février : Obtention du contrat de collecte et évacuation des ordures ménagères et assimilables de la Commune de La Foa.

2001 acteur de gestion durable

- Mars : Obtention du marché de balayage et nettoyage des voiries de la province Sud.



2002

Février : Renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers de la Commune du Mont Dore, pour trois ans.

Mai : Obtention du contrat de collecte des déchets industriels de GORO NICKEL

2003

Mars : Renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.

Août : Signature du contrat de concession de traitement des déchets urbains de la commune de Nouméa pour 30 ans, à partir de la construction de la nouvelle ISD (Installation de Stockage des Déchets).

2004

Juillet : Renouvellement du marché de propreté globale de la Commune de Nouméa pour cinq ans.

Renouvellement du marché de traitement des déchets urbains du CET de Ducos pour la commune de Nouméa.

2005

Avril : Renouvellement pour trois ans du contrat de collecte des déchets ménagers de la Ville du Mont-Dore.

Juin : Extension du contrat de concession de traitement des déchets urbains aux quatre communes de l'agglomération du Grand Nouméa regroupées en Syndicat Intercommunal.

Juillet : Démarrage de la concession.

2006

Avril : Lancement des travaux de l'ISD de Gadji.

Avril à Juillet : Conteneurisation de l'ensemble de la Commune de Dumbéa.

Juillet : Démarrage du Contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Dumbéa.

Octobre : Lancement de l'activité de traitement par stérilisation des DASRI en Province Nord à Kaala-Gomen.

2007

Mai : Lancement des travaux du centre de transfert des déchets de Ducos.

Juin : Début d'exploitation du 1^{er} casier à déchets de l'ISD de Gadji.

Juillet : Renouvellement du contrat de collecte des ordures ménagères du Mont Dore pour les années 2008-2014.

2008

Octobre : Début des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos et début du traitement de la fosse à huiles de Ducos.

Décembre : Livraison des installations du centre de transfert des déchets de Ducos.

2009

Mars : Fin des travaux de traitement de la fosse à huiles de Ducos.

Mai : Obtention de l'autorisation d'exploiter le centre de transferts des déchets de Ducos.

Octobre : Mise en exploitation du casier B sur Gadji.

Novembre : Fin des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos.

acteur de gestion durable
2010

Mars : Mise en place d'un réseau préventif de dégazage sur le site réhabilité de Ducos.

Décembre : Obtention de l'autorisation d'exploiter le quai d'apport volontaire et la plateforme de gestion des déchets verts de Mont Dore.

Décembre : Changement d'actionnaire.

2011

Mars : Lancement des travaux de construction du site de Mont Dore.

Avril : Fin des travaux de réhabilitation du CET du Mont Dore.

Mai : Lancement des travaux de construction du casier C sur Gadji.

Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2012

Mars : Lancement des travaux de couverture du casier A.

Octobre : Fin des travaux de construction du QAV du Mont Dore.

Novembre : Contrat Prony Energies/CSP pour le traitement des cendres et le développement d'une unité de traitement et de valorisation des cendres.

Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2013

Janvier : Contrat CSP/Terre et Vie pour le compostage de déchets verts.

Octobre : Marché de collecte et de traitement des DEEE des FANC.

2014

Janvier : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.

Septembre : Mise en place d tri et du traitement des DEEE sur le CTTV de Ducos.

2015

Avril : Mise en service des QAV de PK5 et de Magenta.

Août : Travaux d'aménagement du casier D sur Gadji.

Septembre : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.

Décembre : Mise en service à Gadji de la plateforme de traitement des PUNR.

2016

Novembre : Lancement des travaux de couverture finale des casiers B et C sur Gadji.

Septembre : Fin des travaux de la ferme photovoltaïque CET Ducos.

2017

Août : Fin des travaux de couverture finale des casiers B et C.

2018

Août : Nouveau QAV de Dumbéa, mise en service et ouverture du site.

Septembre : Lancement des travaux de construction du casier F sur Gadji.

2019

Avril : Mise en service du casier F sur Gadji.

Octobre : Lancement des travaux de construction du casier E1 sur Gadji.

2020

Janvier-décembre : Construction de l'alvéole E1 sur Gadji, mise en service début 2021.

acteur de gestion durable



4 ORGANISATION FONCTIONNELLE

4.1 EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS

Les effectifs présentés, ci-dessous, représentent le nombre de salariés (CDD, CDI, à temps complet ou à temps partiel) hors intérimaires arrêtés au 31 décembre 2020. Sur le site de Gadji, les opérations de réception et de compactage des déchets sont sous-traitées à l'entreprise Samertown depuis l'ouverture du site. Les effectifs de la société Samertown ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ci-après.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en effectif moyen plein est estimée au 31 décembre 2020 à 63 personnes.

	Hommes	Femmes	Total
Total	41	22	63
Répartition	65 %	35 %	100 %

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes

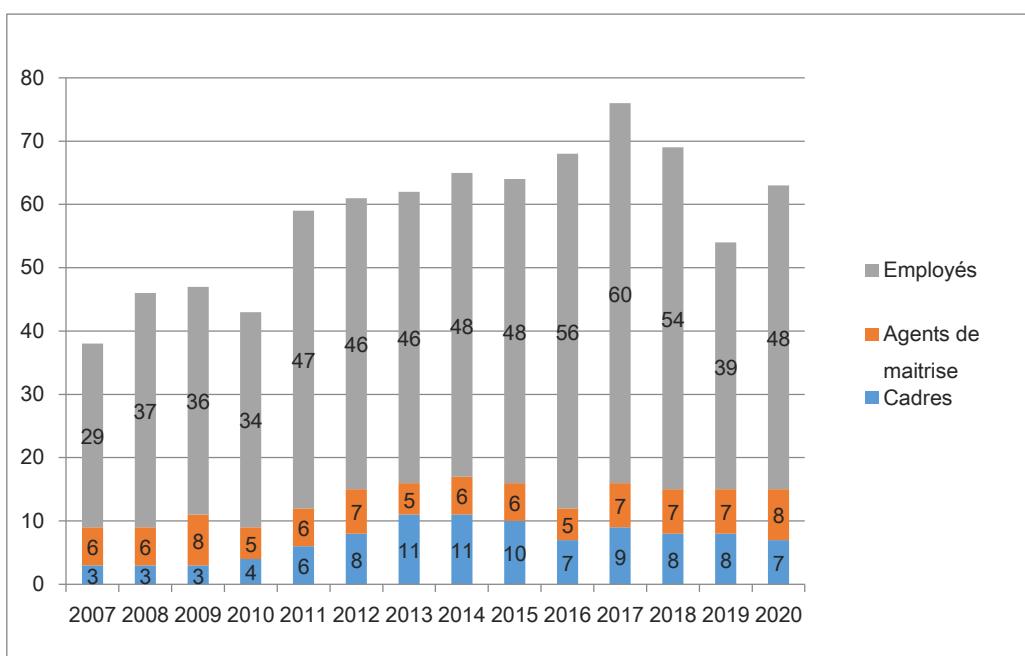


Figure 1 : Evolution des effectifs CSP

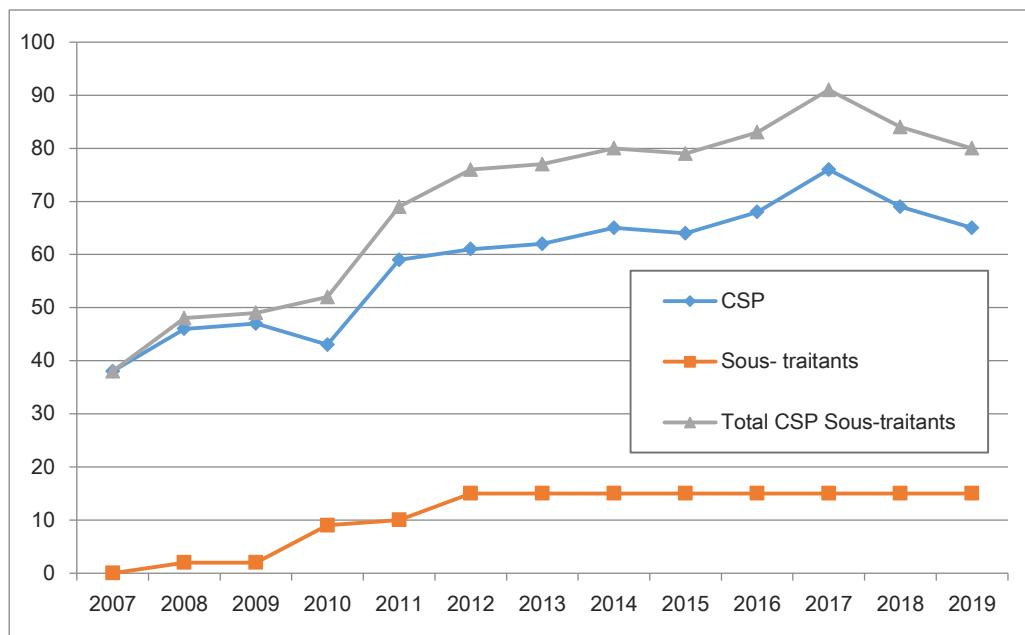


Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants

4.1.1 DIRECTION GENERALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Service administratif et comptabilité

Le service administratif et comptable est constitué d'un responsable administratif et financier, d'un chef comptable, d'un comptable et d'un agent affecté au recouvrement à temps plein.

Service clientèle et pesées

Ce service, mené par un agent de maîtrise et d'un adjoint, est composé d'une secrétaire d'accueil, d'une secrétaire commerciale, d'une secrétaire facturation et d'une assistante confirmée. Ce service est en charge de l'ouverture et du suivi des comptes clients (SIGN, particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule et la facturation, il veille à la bonne marche des formalités administratives et juridiques (documents justificatifs administratifs et financiers, fiches d'information préalable concernant le type de déchets...).

Service juridique et ressources humaines

Un cadre juriste et RH et d'une assistante paie.

2.1.1. SERVICES EXPLOITATION CTTV

Le responsable des exploitations gère l'ensemble des sites de la CSP. Lui sont rattachées, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une assistante d'exploitation, une responsable pour le site de Gadji, un superviseur et une assistante pour le site de Gadji et d'un responsable de sites, d'un superviseur, d'un coordinateur exploitation et d'une assistante pour le périmètre du CTTV et des déchetteries,

Service ponts bascules

Il est constitué de six agents pont bascule (deux sur Ducos, deux sur Gadji, deux sur le Mont-Dore) en charge des ponts bascules et des tâches administratives afférentes.





Figure 3 : Camion ampliroll sur le QAV du Mont Dore

Service transfert

Cette activité dispose de quatre chauffeurs de PL et d'un chauffeur de mini BOM effectuant d'autres tâches.

L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre les différents sites, vers les sous-traitants et les prestataires de service.

Ce service dispose d'une mini BOM pour la collecte des déchets recyclables, de deux tracteurs semi-remorques, de 6 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par quatre contracteurs), de quatre camions ampliroll et de trois remorques ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes).

Dock de transfert de Ducos

Cette activité est constituée de deux conducteurs d'engins polyvalents et de deux agents de guidage.

Service entretien CTTV

Ce service dispose de quatre agents effectuant l'entretien courant du site, la coupe et effectuant le transfert des valorisables avec la mini BOM.

Station de traitement des déchets liquides biodégradables

Deux opérateurs assurent la conduite et la maintenance de la station de traitement des déchets liquides biodégradables.

QAV de Ducos

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de deux.

QAV Mont Dore

Six agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts.

QAV PK6

Les agents affectés à cette activité sont au nombre de deux.

QAV Magenta

Les agents affectés à cette activité sont au nombre de trois.

4.1.2 SERVICES EXPLOITATION ISD DE GADJI

Encadrement

Le cadre responsable de site a en charge la gestion des activités. Une assistante d'exploitation lui est rattaché, ainsi qu'un superviseur.

QAV

Deux agents sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance de cette entité.

Stockage

Trois agents de guidage, en polyvalence entretien, sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piquage, ramassage papier, entretien espaces verts).

Broyage PUNR et service d'entretien

Deux agents conducteurs de machine et deux agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassement, arrosage...), à la lutte anti-odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piquage).

Une équipe de quatre personnes est dédiée aux tâches d'entretien général du site (ramassage des envols, débroussaillages, coupe, taille...).

2.1.1. ORGANIGRAMME CSP AU 31 DECEMBRE 2020¹

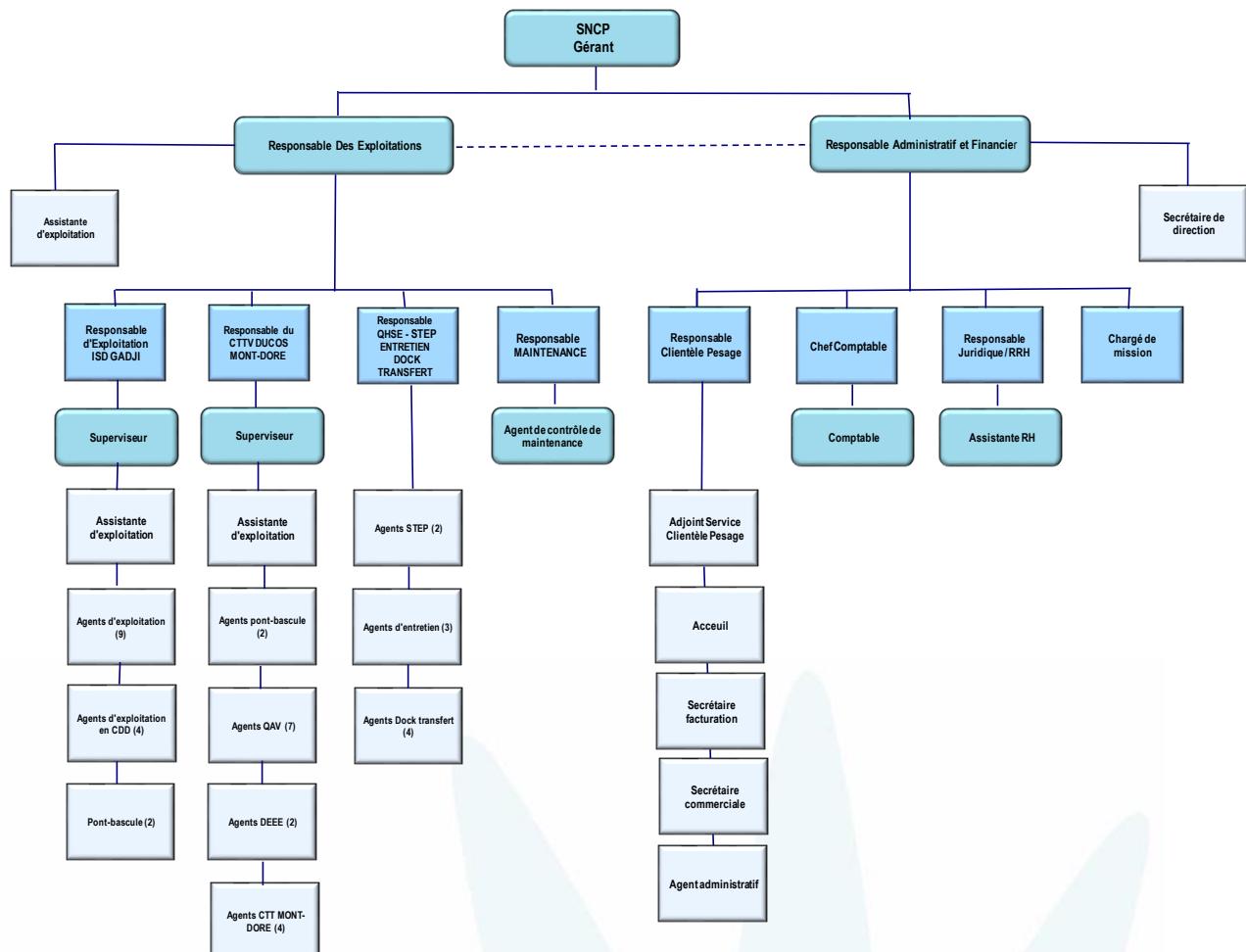


Figure 4 : Organigramme CSP

4.2 RELATIONS SOCIALES

4.2.1 FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

La CSP Fidelio a mis en place et organisé le plan de formation pour le développement des compétences professionnelles ainsi que celles concernant l'hygiène sécurité incendie de ses employés.

Le tableau, ci-dessous, présente les formations réalisées au cours de l'année 2020.

Formations	Nombre de participants
Sauveteur Secouriste du Travail	15 personnes
Manipulation des extincteurs/RIA	24 personnes
Formation Incendie/ Chef de manœuvre Gadji	15 personnes
Formation agent d'accueil QAV/Déchetterie	14 personnes

Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2020

La CSP a souhaité, dans le cadre du développement des compétences professionnelles, mettre en place une formation à la fois sur la réglementation des déchets en Nouvelle-Calédonie, sur les filières de traitement selon la typologie des déchets et sur les consignes de sécurité de ses différents sites à l'attention des agents de déchetterie.

Bien qu'ils aient déjà suivi une formation dans la gestion et la relation des usagers, les agents de déchetterie gèrent dans leur quotidien les aléas, les incidents ou les situations parfois conflictuelles avec les usagers. C'est la raison pour laquelle, la CSP a voulu renforcer les compétences des agents concernant l'accueil des usagers, leur information et la gestion de conflit.

Les principaux objectifs de cette formation ont été :

- Identifier les bases de la réglementation relative à l'environnement en Nouvelle-Calédonie ;
- Sélectionner les différents types de déchets ;
- Expliquer les différentes filières de traitement en local et à l'export ;
- Assurer en sécurité la qualité du tri et des apports dans la déchetterie ;
- Accueillir et informer le public sur les règles de tri et savoir comment se comporter en cas de conflits.

4.2.2 LE CHSCT

Le CHSCT s'est réorganisé afin de pouvoir participer à l'élaboration de la politique Hygiène Sécurité de la CSP. Les membres du CHSCT travaillent en collaboration avec les responsables de chaque site ainsi que le responsable QHSE, pour assurer : la mise en place, le suivi des dispositions en matière de sécurité au travail, les visites et audits de site, les enquêtes liées aux accidents de travail ainsi que les revues EVRP. Pour cela et afin de respecter les obligations réglementaires liées au CHSCT, les membres du CHSCT ont suivi une formation spécifique auprès d'un organisme agréé.

Descriptif	2020
Nombre de réunions	4 réunions CHSCT
Nombre de réunions extraordinaires	-
Nombre d'enquêtes menées par le CHSCT	6 enquêtes
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent	-
Nombre de cas de recours à un expert	-
Nombre de représentants du personnel formés	3 personnes
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important	-

Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2020

2.1.1. ACCIDENTS ET INCIDENTS

En 2020, on recense moins d'accidents de travail avec 6 contre en 7 en 2019. Néanmoins, les jours d'arrêts de travail sont nettement plus importants avec 50,5 jours en 2019 et 89 jours en 2020. Nous avons une augmentation de 44 % de 2019 à 2020 en jours d'arrêts de travail.

Par rapport au nombre d'heures totales travaillées, le taux de fréquence a légèrement baissé passant de 51,2 à 49,4 en 2020, et en prenant en compte le nombre de jours d'arrêt de travail, le taux de gravité a nettement augmenté passant de 3,7 à 7,3.

Les principaux accidents sont des chutes et des blessures lors de déplacements à pied ou liés à des opérations de manutention et de conduite d'engins.

5 BILAN TECHNIQUE

5.1 ÉVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

5.1.1 GADJI

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est repris dans l'annexe 2, partie 7 « Travaux et faits marquants ».

L'année 2020 a été marquée par :

- Un tonnage annuel de déchets traités de 134 339 tonnes (cendres humides) ;
- Une campagne de traitement lixiviats, 2 840 m³ de lixiviat traité ;
- Deux inspections de la DDDT ;
- La poursuite et finalisation des travaux de construction du casier E.



Figure 5 : Vue de la mise en exploitation du casier E1

5.1.2 Ducos

Les principales évolutions réalisées en 2020 sur le site de Ducos sont :

- La reprise de la voirie principale très sollicitée, avec le rabotage et l'évacuation des enrobés ainsi que de la couche de structure ;
- La mise en place et le compactage contrôlé de la couche de structure avec des matériaux conformes ;
- La mise en place des enrobés en deux phases, la pose et le compactage de l'EME puis le même principe pour la pose du BBME ;
- La mise en place de ralentisseurs ;
- La reprise totale de la signalisation horizontale sur la voirie ainsi que sur les zones de stationnement ;
- L'aménagement d'une zone de circulation piétonne pour accéder à la zone d'exploitation ;
- L'aménagement d'un parking supplémentaire à l'entrée du site.

Travaux de VRD pour l'installation d'un bloc sanitaire dans le local du QAV de Ducos.

Ces travaux ont consisté en :

- La création d'un regard de collecte des eaux usées sur la plateforme du QAV ;
- Le tirage du réseau d'évacuation des eaux usées ;
- Le raccordement de ce même réseau sur la station de traitement des eaux usées via la cuve de récupération des eaux usées de la plateforme de dépotage des balayeuses.

Travaux de réalisation de la plateforme et démarrage de l'activité de broyage de déchets verts sur le site.

Le lancement des travaux de réalisation de la plateforme de broyage de déchets verts est intervenu en parallèle des travaux de réfection de l'ensemble la voirie du CTTV de Ducos. Ces travaux ont consisté en :

- Le déplacement d'une partie de l'installation de traitement des déchets liquides biodégradables (STDLB), plus précisément le déplacement des cuves de stockage des effluents dégrillés ainsi que l'ensemble des systèmes de pompage ;
- L'aménagement de la plateforme de broyage comprenant la création de deux quais avec des structures préfabriqués en béton, un quai de déchargement des déchets verts et un quai permettant de recharger le déchet vert broyé pour le transfert vers les installations de valorisation ;
- La mise en place de dispositif de sécurité, avec la création d'un arrêttoir en béton et la mise en place de garde de corps ;
- L'installation d'un portail automatique pour contrôler les accès sur la plateforme de broyage de déchets verts ;
- La mise en place de dispositifs de protection incendie, avec l'installation de 2 RIA et plusieurs extincteurs.

Ces travaux ont été achevés en octobre 2020 et le démarrage des activités de broyage sur la plateforme ont débuté en novembre 2020. Le déchet vert broyé est livré aux entreprises et particuliers qui ont en font la demande, pour une utilisation comme paillage ou pour la fabrication de compost.



Travaux d'installation des dispositifs de gestion et contrôle d'accès sur le site.

Ces travaux ont consisté en :

- La réfection des boucles magnétiques et des barrières levantes existantes ;
- La mise en place de nouvelles barrières levantes afin de d'améliorer la gestion des accès sur le QAV et vers les aires de services ;
- La mise en place d'une gestion automatisée des accès au site, via le pilotage des entrées par un système de lecteur de badge pour les véhicules privés et d'exploitation.

Travaux de réagencement et modernisation de la station de traitement des déchets liquides biodégradables de Ducos.

Ces travaux ont consisté en :

- Le déplacement d'une partie de l'installation de traitement des déchets liquides biodégradables (STDLB), plus précisément le déplacement des cuves de stockage des effluents dégrillés ainsi que l'ensemble des systèmes de pompage ;
- La fabrication et la mise en place d'un nouveau dégrilleur permettant une meilleure capacité et performance de traitement et surtout de meilleures conditions de travail, et d'hygiène sécurité pour les agents et les clients ;
- La mise en place de l'ensemble des réseaux enterrés (eaux usées, eau potable, électricité, réseaux) nécessaire au fonctionnement de la nouvelle installation à venir ;
- La création d'un nouveau poste de relevage en sortie du dégrilleur ;
- La création d'une nouvelle aire pour les caissons de filtration (AVC), ainsi que celle d'un poste de relevage ;
- La mise en place de 2 bennes de filtration 10 m³ pour la récupération des macrodéchets issus du dégrilleur.

Travaux de remplacement de clôture sur la zone de l'ancien CET rue Pelatan.

Ces travaux ont consisté en :

- La pose d'une nouvelle clôture de 2 m type grillage galvanisé simple torsion avec bavoirs ;
- L'installation d'un portail automatique pour contrôler les accès sur la plateforme de broyage de déchets verts.

Travaux d'entretien et de rénovation sur le QAV

Ces travaux ont consisté en :

- Le remplacement des protections de quai en bois sur les aires de dépôt des bennes ;
- Le nettoyage, reprise et remise en peinture des bennes.
- La remise en peinture des gardes de corps et des arrêtoirs en béton sur le QAV.

Travaux de test pour reprise de la dalle endommagée du dock de transfert

Ces travaux ont consisté en :

- La réfection de la dalle de la zone en béton endommagée ;
- La pose et le compactage des enrobés pour remettre à niveau l'aire de dépotage et permettre de meilleures conditions de circulations et de travail.

Travaux de diagnostics et mise à jour des plans électriques du site

Ces travaux ont consisté en :

- Contrôle et vérification sur le terrain des réseaux électriques et éclairage sur l'ensemble du site ;
- La mise à jour des synoptiques et plans électriques sur l'ensemble des installations sur le site ;
- Etude pour le dimensionnement et la mise en place d'un onduleur sur le pont bascule de Ducos.

acteur de gestion durable

Réception de nouvelles bennes de déchets QAV/Valorisation/STEP



L'approvisionnement est intervenu le. Le détail des contenants reçus est :

- 18 bennes renforcées de 30 m³ ;
- 2 bennes bâchées renforcées de 30 m³ ;
- 2 bennes de filtration 15 m³ pour l'aire des balayeuses ;
- 2 bennes de filtration de 10 m³ pour la STDLB.

QAV PK5

Travaux d'entretien et de rénovation sur le QAV

Ces travaux ont consisté en :

- Le nettoyage, reprise et remise en peinture des bennes ;
- La remise en peinture des gardes de corps et des arrêtoirs en béton sur le QAV.
- L'entretien et réparation des systèmes de protection incendie RIA.

QAV du Mont Dore

Travaux d'entretien et de rénovation sur le QAV

Ces travaux ont consisté en :

Le remplacement des protections de quai en bois sur les aires de dépôt des bennes.

5.2 FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS

5.2.1 Ducos

Aucun fait marquant n'est à signaler en 2020, uniquement un incident lié au dépassement des seuils réglementaires de rejet dans l'environnement pour les eaux pluviales de ruissellement stockées dans le bassin E3. Ce dépassement est dû au débordement de la cuve de stockage des eaux issues de la plateforme de dépotage des balayeuses. Les eaux stockées ont été pompées et le bassin a été nettoyé, les effluents ont été transférés pour traitement dans la station de traitement DLB de Ducos.

5.2.2 GADJI

Les faits incidents, ayant eu lieu en 2020 sur le site de Gadji, sont présentés ci-après :

Référence fiche incident	Objet	Traitement
G-01-2020 (12 juin 2020)	Déclenchement du portique de détection radioactivité.	Isolement de la source. Validation des parties intéressées (DDDT, DIMENC, EMC, CSP) pour reprise du déchet par le producteur.
G-02-2020 (12 août 2020)	Déclenchement du portique de détection radioactivité.	Isolement de la source. Validation des parties intéressées (DDDT, SIGN, DOUANES, AIRCALIN et CSP) pour reprise du déchet par le producteur.
G-03-2020 (15 novembre 2020)	Départ de feu sur la zone en exploitation.	Intervention immédiate, extinction de l'incendie et surveillance renforcée.
G-04-2020 (23 novembre 2020)	Renversement d'un cubitainer d'acide sulfurique à 60% lors de la livraison.	Zone nettoyée et déchets évacués par SOCADIS pour traitement. Rappel des consignes au transporteur.
G-05-2020 (25 décembre 2020)	Incendie sur la plateforme de broyage de pneus usagés*.	Intervention immédiate, extinction de l'incendie et surveillance renforcée.

Tableau 4 : Récapitulatif des incidents sur le site de Gadji en 2020

*Le départ de feu a eu lieu sur l'alvéole de réception des pneus entre 00h30 et 01h00 le 25/12/20. Grâce à l'intervention rapide des pompiers de Païta et des équipes CSP, le feu a été rapidement fixé évitant la propagation au reste des installations. Malgré l'engagement de moyens importants des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile (jusqu'à 4 gros porteurs), le feu n'a pu être réduit. Avec l'appui des pompiers de Païta et à l'aide des engins de terrassement du site, le feu a été recouvert et confiné. Le feu a pu être ainsi totalement éteint vers 5h30. Les dégâts constatés sont : le stock de pneus (environ 300 m³) totalement brûlé et l'alvéole de stockage (revêtement et murs béton) qui a subi d'importantes détériorations. L'origine du sinistre n'a pas pu être déterminée.

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour.

Douze chargements ont été refusés sur le site au cours de l'année 2020 pour non-conformité des déchets. Ces apports n'ont pas été acceptés pour différents motifs ; déchets inertes, présence de ferraille, déchets volumineux (dimensions non conformes), pneus, panneaux solaires, DEEE, VHU.

5.2.3 MONT-DORE - LA COULEE

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2020 sur ce site.



Figure 6 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore

5.2.4 QAV DE PK6, DE MAGENTA ET DUMBEA

Comme en 2019, plusieurs faits et incidents marquants, se sont produits principalement sur le site du quai d'apport volontaire de Magenta. Ces faits sont essentiellement du non-respect des consignes d'interdiction d'accès aux professionnelles, des intrusions, de la récupération et des vols. Ci-dessous quelques faits recensés :

- Le 10 décembre 2020 à 13h05, suspicion d'apport de déchets d'entreprise, les patentés et petites entreprises déposent des déchets de chantiers en prétextant que ceux-ci proviennent de leurs foyers. Cela pour ne pas devoir payer le traitement en tant qu'entreprise.
- Le 12 décembre 2020 à 15h20, un couple avec 2 enfants a fait de la récupération malgré les consignes données par les agents QAV.
- Le 18 décembre 2020 à 17h, vol de sac dans le véhicule d'un usager ; véhicule avec la portière ouverte et plusieurs usagers sur la plateforme.

acteur de gestion du territoire

L'environnement du site engendre une insécurité importante se traduisant par des dégradations et intrusions récurrentes. Face à ces difficultés, la CSP a mis en place depuis 2019, à sa propre initiative, un agent de sécurité afin de stopper les dégradations et les effractions commises de nuit. Ceci afin de maintenir l'activité et l'accueil des usagers.

Dans ces conditions, il est très difficile de maintenir des conditions d'accueil décentes pour les usagers et des conditions de travail acceptables pour les agents.

Ces difficultés ont été évoquées depuis 2017 et nécessitent la mise en place rapide de moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des usagers sur site et de retrouver des conditions d'accueil et de fonctionnement normales. Le cadre du contrat de délégation de service public ne prévoyant pas ces moyens supplémentaires. La CSP est disposée à mettre en œuvre ces mesures notamment la sécurisation du site en dehors des heures d'ouverture et le contrôle d'accès sur site en journée.

De plus, l'affluence et la fréquentation du site rendent les conditions d'exploitation difficiles et ne permettent pas de recevoir les usagers dans les meilleures conditions. Le site ayant été dimensionné sur une base de 27 258 véhicules par an. La fréquentation actuelle a atteint 120 000 véhicules par an soit 4 fois supérieure. Afin de garantir la sécurité et un accueil satisfaisant des usagers, il est nécessaire de prévoir un renforcement du personnel d'exploitation afin notamment de gérer le flux de véhicules. Un agent supplémentaire a déjà été affecté sur ce site alors que le cadre du contrat de délégation de service public ne le prévoit pas.

A terme, la mise en service d'un nouveau quai d'apport volontaire devrait être envisagée pour desservir les quartiers sud de Nouméa. A plus court terme, des opérations ponctuelles déchèterie mobile pourraient être organisées pour décharger le quai d'apports volontaire de Magenta, la CSP étant en capacité d'organiser ce type d'opération.

Par ailleurs, la CSP a organisé des audits internes des QAV dans la perspective d'établir un plan d'action pour améliorer les conditions d'accueil, la sécurité des agents et des utilisateurs. Ce travail porte également sur l'amélioration des dispositifs antichute et la mise à jour du règlement intérieur des QAV. La finalisation du règlement est prévue début 2021.

Gestion des déchets dangereux des ménages

La problématique de gestion des déchets dangereux des ménages est de plus en plus importante. Ces déchets n'étant pas admis sur les QAV (en l'absence de filière de traitement réglementée) mais s'y retrouvant très fréquemment notamment en mélange dans les déchets ferreux (pots de peinture, aérosols, fusées de détresse etc.).

Ces déchets sont pris en charge par la CSP et font l'objet d'évacuation vers les opérateurs de traitement.

Réaliser ces campagnes sur les déchèteries peut également permettre de mieux maîtriser la communication auprès des usagers.

La CSP propose au SIGN d'organiser des campagnes d'information et de collecte ponctuelle sur les QAV, ceux-ci étant déjà autorisés à admettre ce type de déchets. La CSP transmettra les données quantitatives et qualitatives (type de DDD) concernant le dépôt des déchets dangereux sur les déchèteries en cours d'année.

La gestion des déchets dangereux des ménages s'inscrit comme l'un des objectifs prioritaires du Schéma provincial de gestion des déchets (SPGD) : 50 % des déchets dangereux traités d'ici 2022.

- Filière des fusées de détresse (FSPP) réglementée et opérationnelle d'ici 2020
- Filière des produits phytosanitaires non utilisés (PPNU) réglementée et opérationnelle d'ici 2020
- Filière des peintures/solvants réglementée et opérationnelle d'ici 2021
- Filière des médicaments non utilisés (MNU) réglementée et opérationnelle d'ici 2020

CSP souhaite travailler et développer, en partenariat avec le SIGN, et sous l'égide de la Province Sud sur le développement des solutions de gestion et d'information sur les déchets dangereux des ménages.

5.3 CONSOMMATIONS

5.3.1 EAU

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'eau sur les 11 dernières années. Il est à noter qu'une fuite s'est déclarée sur le réseau d'eau du CTTV de Ducos. Des travaux de recherche et de réparation ont été réalisés début 2020. La fuite étant liée à un défaut d'étanchéité sur une canalisation reliant anciennement le bâtiment voisin de l'opérateur de collecte de la Ville de Nouméa.

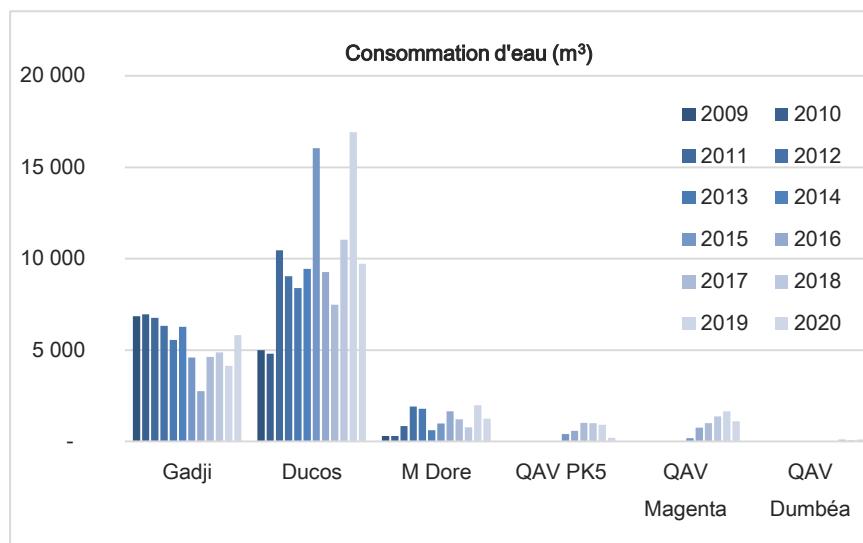
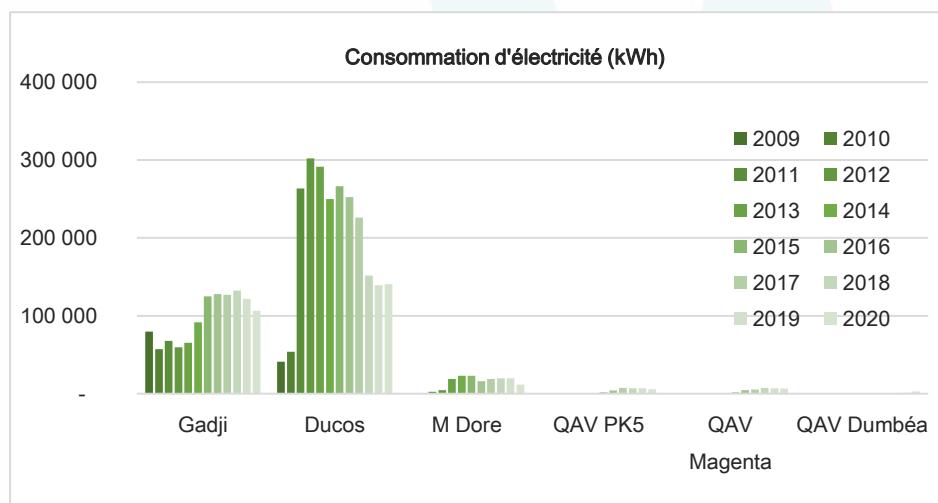


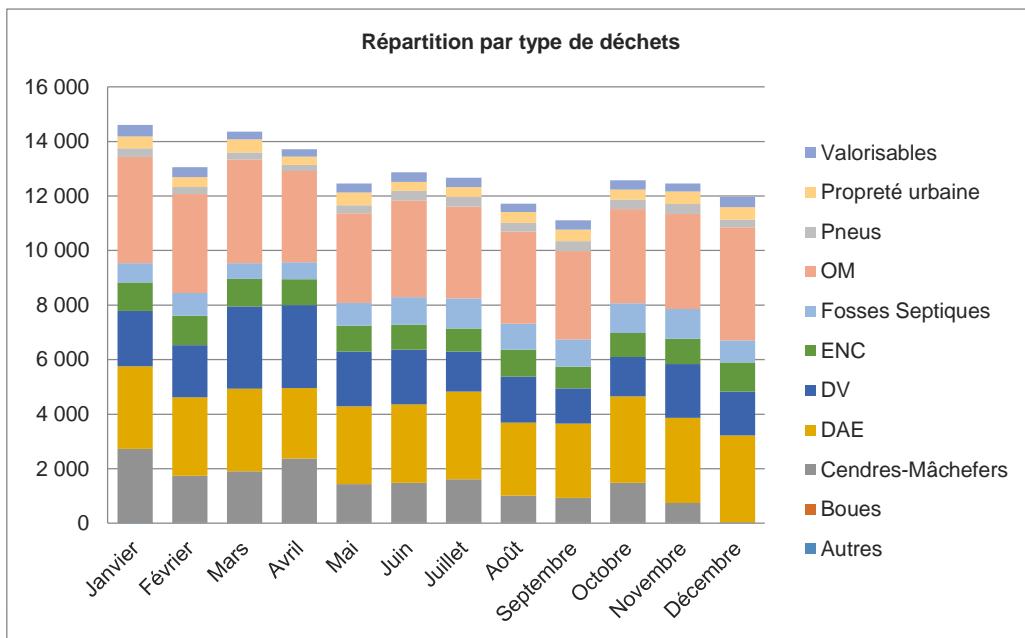
Figure 7 : Evolution des consommations d'eau par site

5.3.2 ÉLECTRICITÉ

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'électricité sur les 11 dernières années.



6 L'ACTIVITE



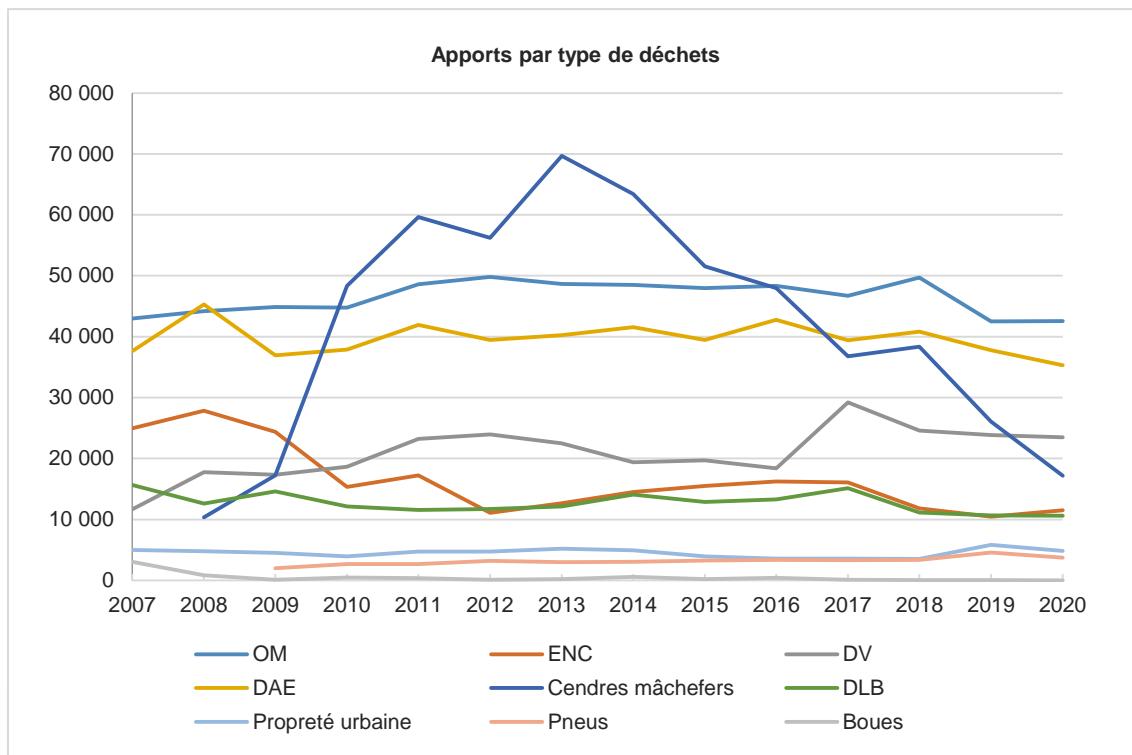
6.1 TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE

Figure 9 : Répartition des apports par type de déchets

Les apports collectivité et entreprises s'élèvent à 153 185 tonnes de déchets en 2020, ce qui représente une baisse des apports par rapport à l'année précédente de 7,9 %.

Les déchets des usagers du SIGN correspondent aux tonnages collectés en porte à porte 62 722 t (-1 622 t soit -2,7% par rapport à 2019) et aux déchets collectés sur les QAV et PAV 15 092 t (-646,2 t soit -4,1% par rapport à 2019) pour un total de 77 815 t (+ 976 t soit +1,3% par rapport à 2019).

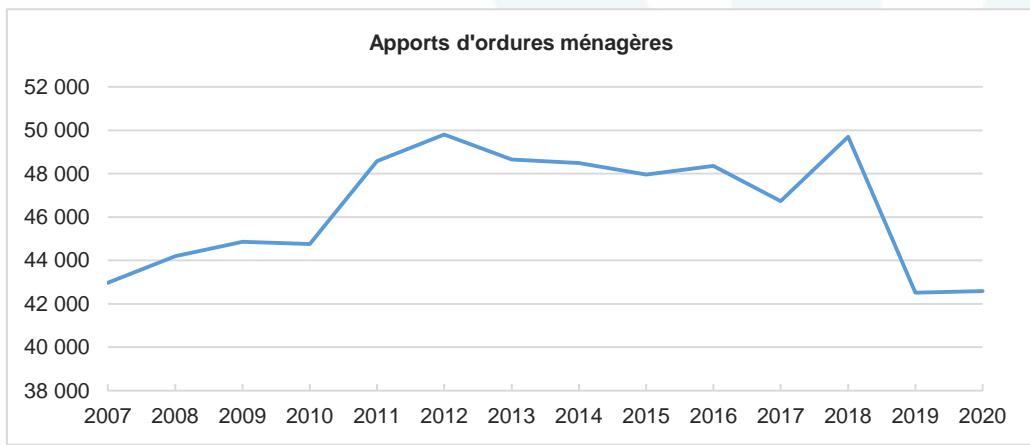
- Le tonnage d'ordures ménagères 39 914 t est quasiment stable avec + 142,2 t ;
- Le tonnage d'encombrants 12 474 t a connu une forte augmentation de +30,3% soit 2 825,9 t.



6.2 STATISTIQUES ET TENDANCES

Figure 10 : Evolution des apports par type de déchets

Figure 11 : Evolution des apports d'ordures ménagères



acteur de gestion durable



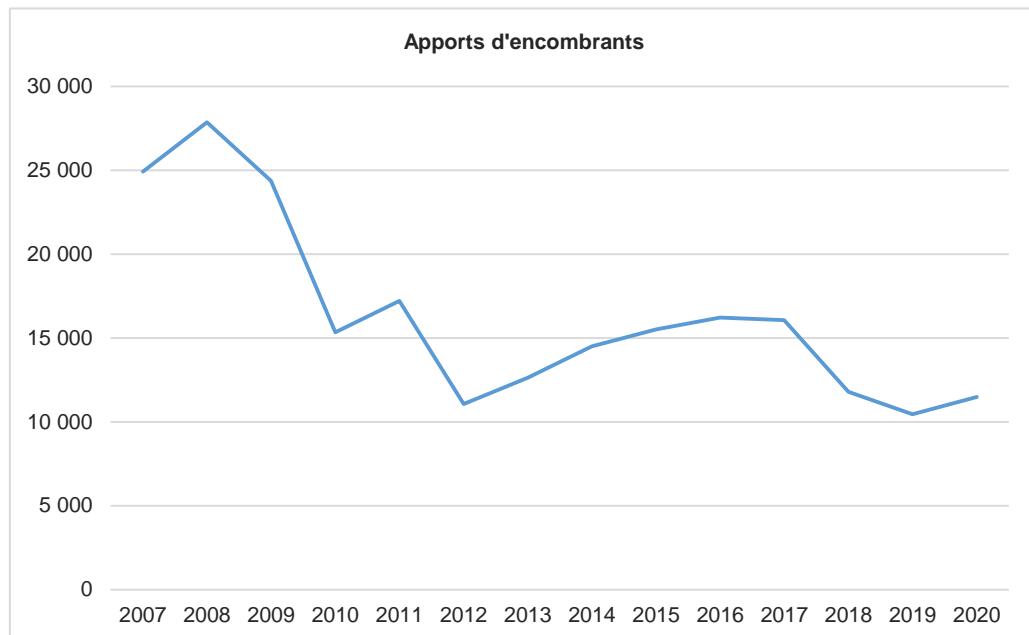


Figure 12 : Evolution des apports d'encombrants

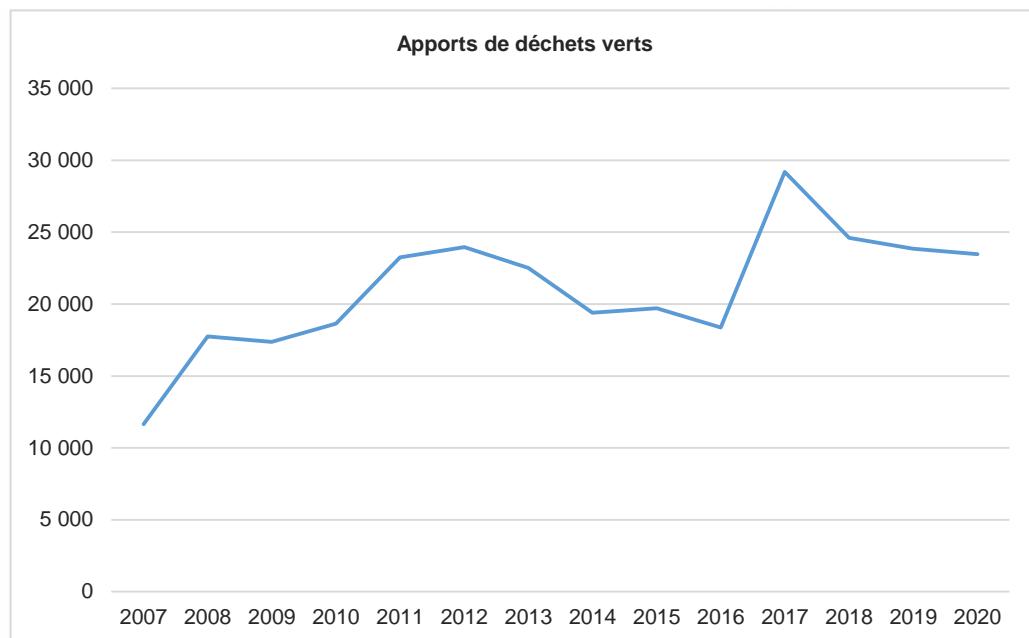


Figure 13 : Evolution des apports de déchets verts

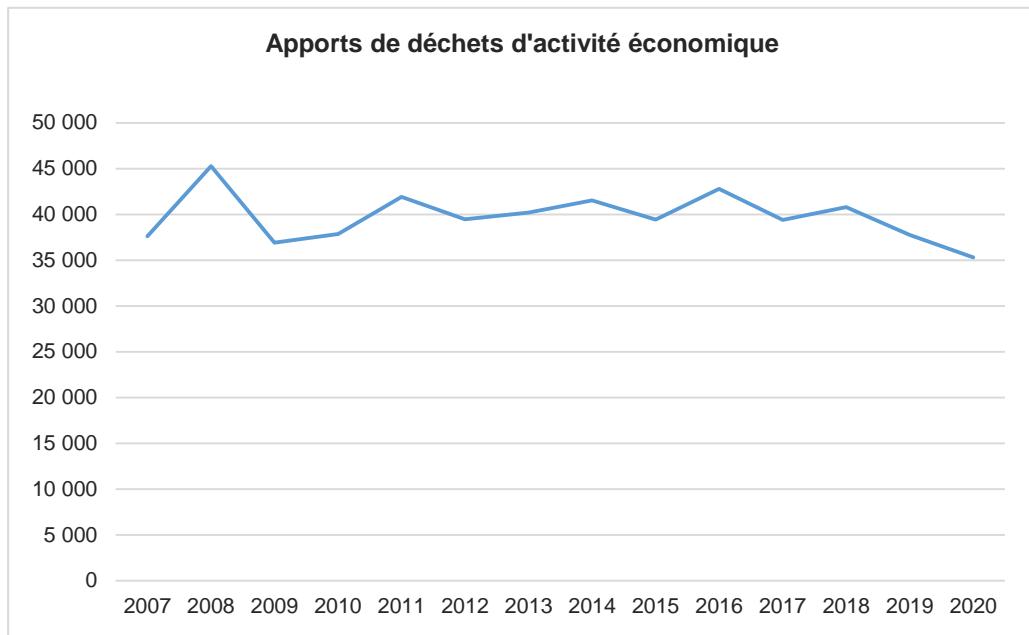


Figure 14 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique

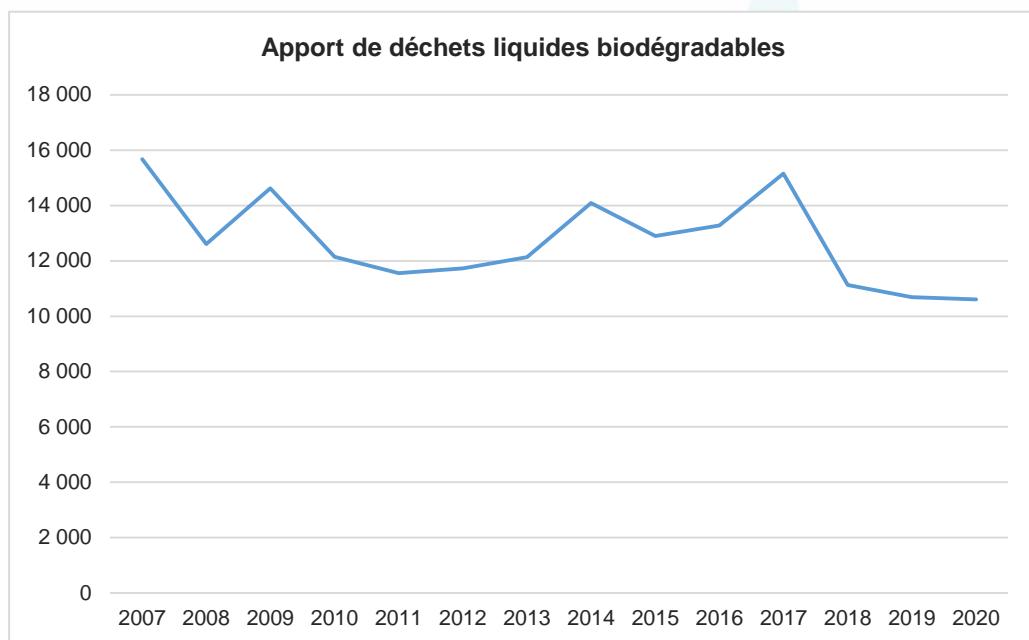


Figure 15 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables

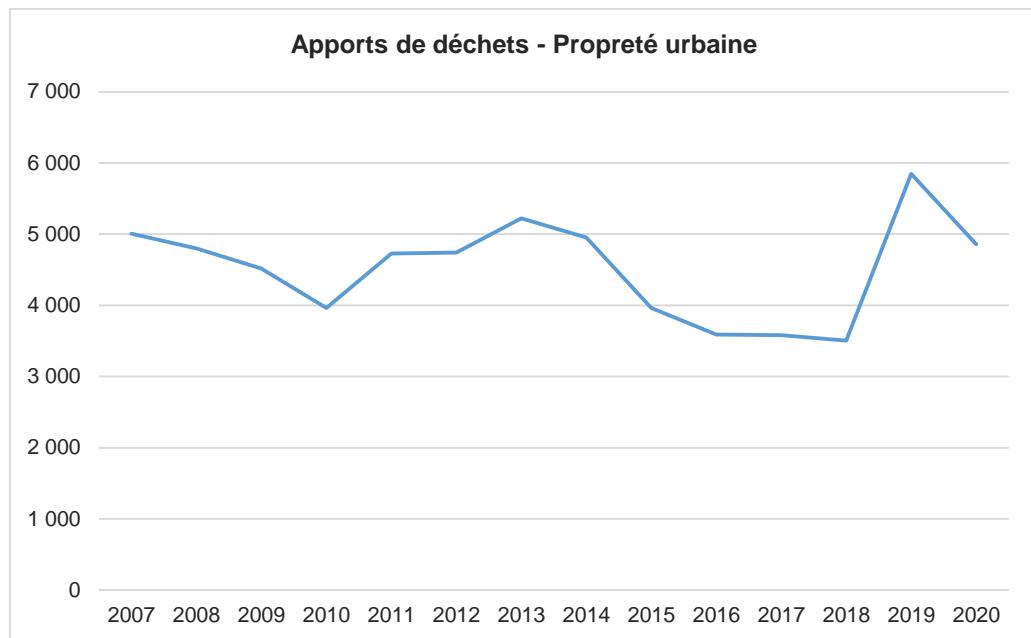


Figure 16 : Evolution des apports de déchets de nettoyage

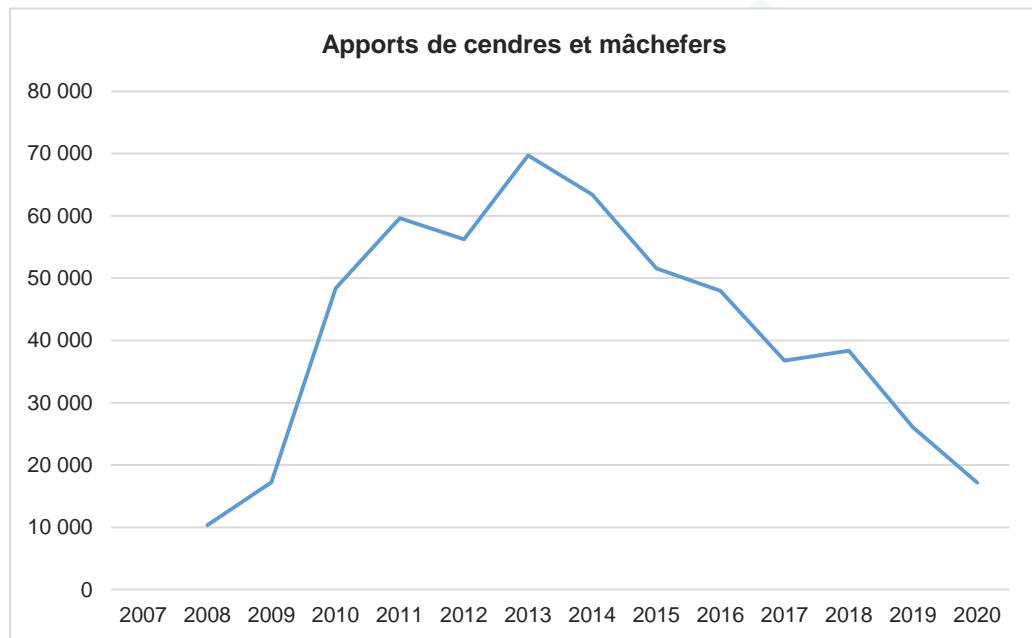


Figure 17 : Evolution des apports de cendres et mâchefers

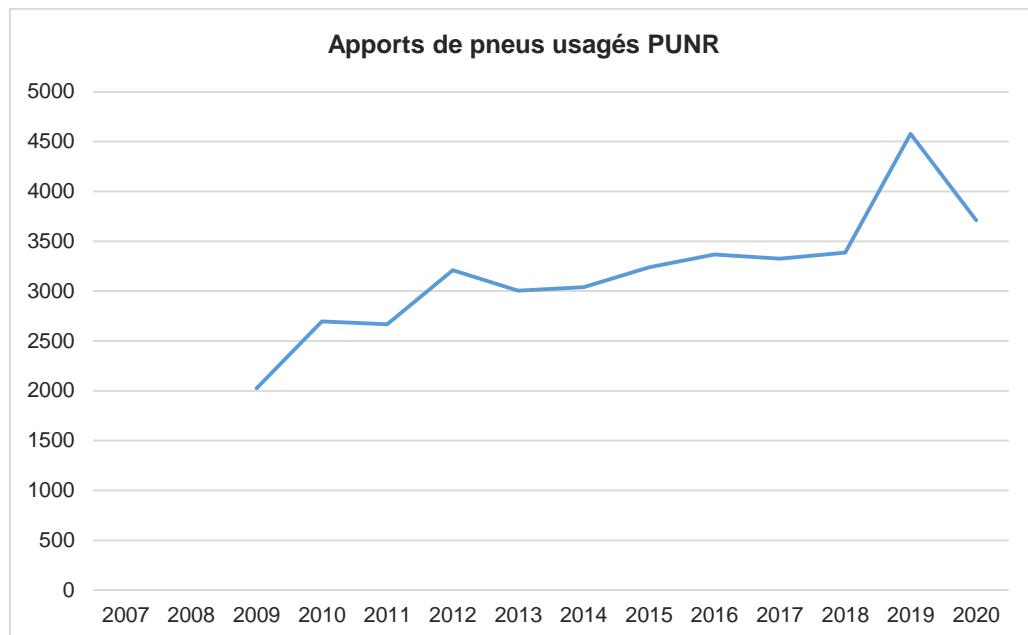


Figure 18 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR

6.3 REPARTITION PAR PROVENANCE

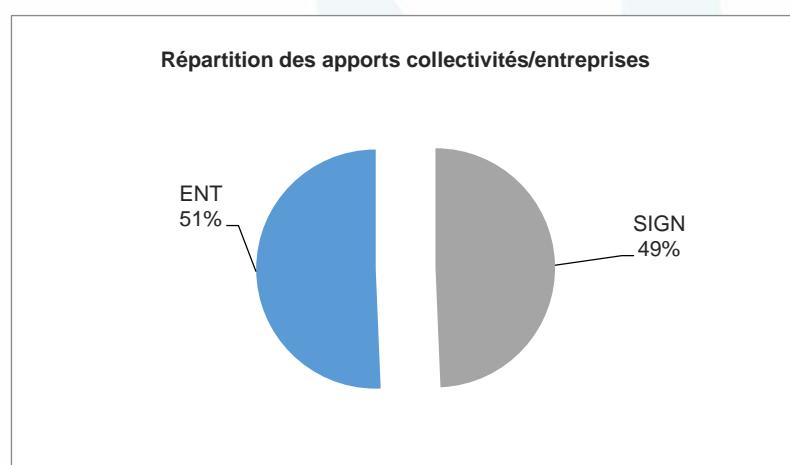


Figure 19 : Répartition des apports par provenance

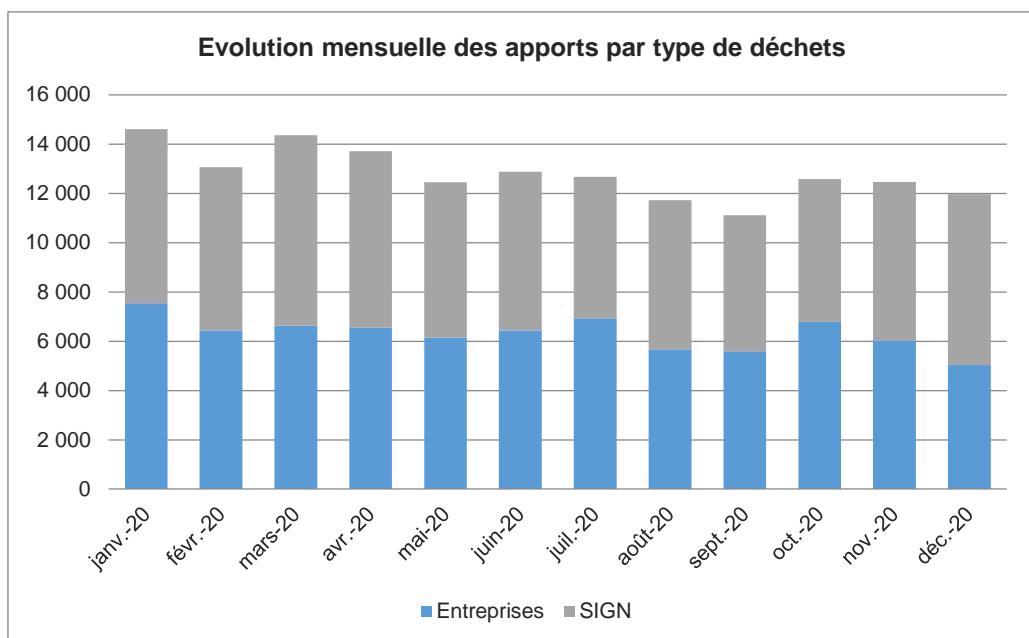


Figure 20 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets

Il est à noter une faible saisonnalité des apports des entreprises avec des variations de +/- 23,0 % alors que les apports collectivités ne varient que de +/- 19,2 %.

6.4 REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures ménagères (OM) collectées ;
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés (Propreté urbaine) ;
- Encombrants (ENC) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Déchets Verts (DV) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Les déchets valorisables collectés sur les QAV (métaux, emballages) ;
- Les déchets issus des filières REP collectés sur les QAV (DEEE, huiles, batteries) ;
- Les déchets collectés sur les points d'apport volontaires PAV.

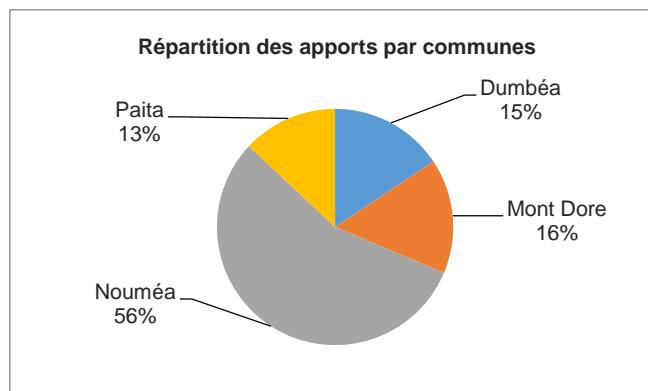


Figure 21 : Répartition des apports par communes

Les apports réceptionnés en provenance du périmètre SIGN est en diminution par rapport à 2019 passant à 77815 tonnes soit une baisse de l'ordre de 1,3 %, principalement due à l'évolution des modes de consommation et au ralentissement de l'activité économique. Le gisement sur le périmètre concédé par le SIGN est en baisse depuis de 2012.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, elle apparaît une relative constante, la ville de Nouméa représentant 56 % des tonnages.

6.5 REPARTITION DES TONNAGES SIGN

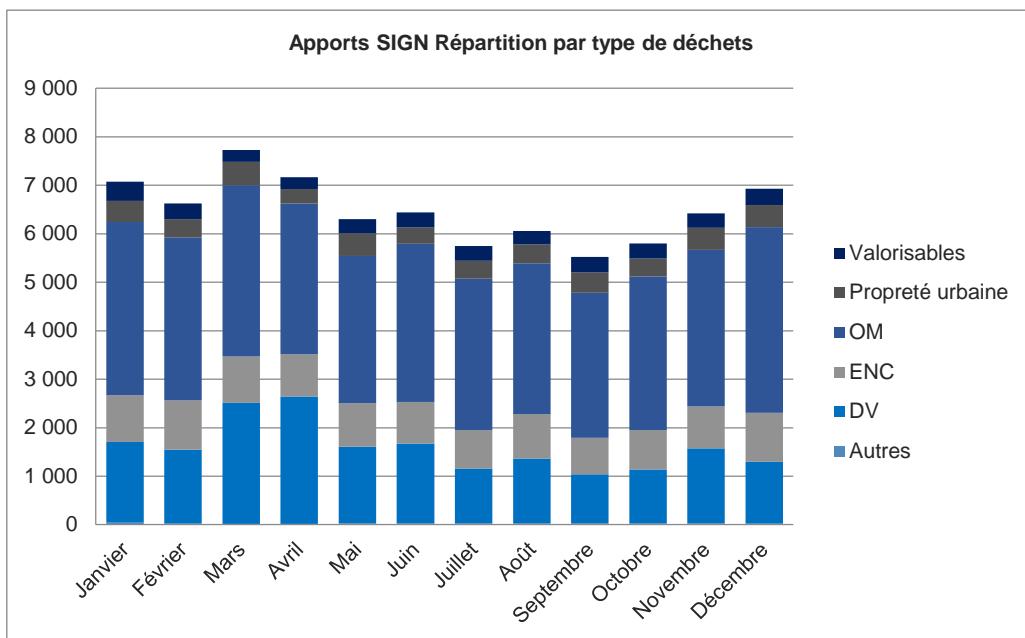


Figure 22 : Répartition des apports SIGN par type de déchets

Les apports sur le périmètre sont constitués principalement des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants, leurs proportions respectives étant de 50,5 %, 24,3 % et 13,8 %. La part de déchets valorisables représentant 5,1% du gisement.

6.6 DÉTAILS PAR COMMUNES

6.6.1 NOUMÉA

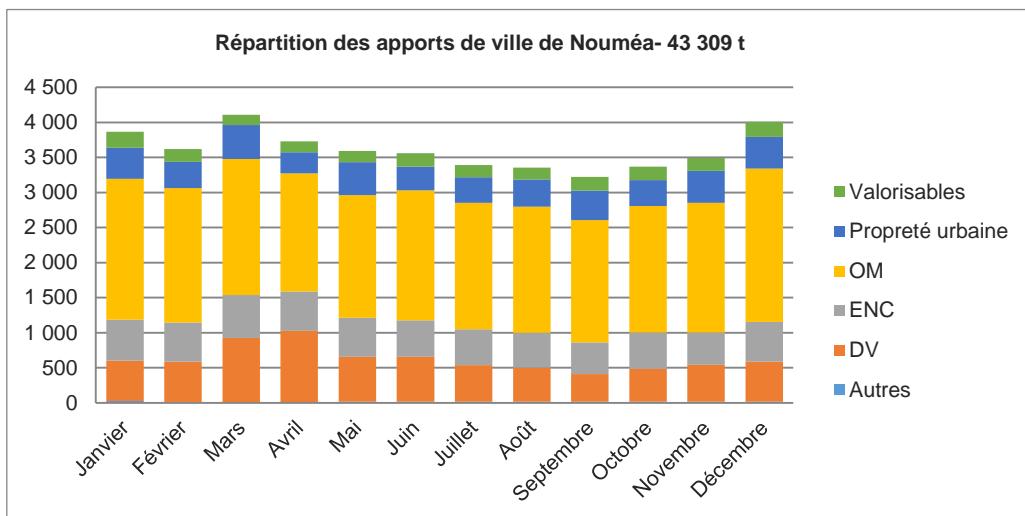
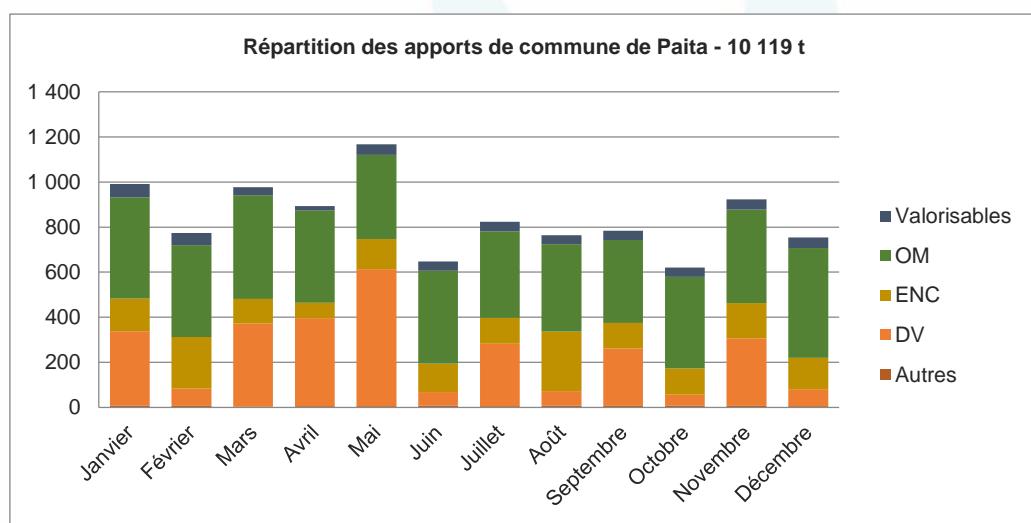


Figure 23 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa

Les tonnages de la ville de Nouméa sont en légère baisse de -0,8% par rapport à l'année 2019 soit – 364 t, à noter que la part des déchets verts a augmenté de 781 t soit 11,9 %.



2.1.1. PAÏTA

acteur de gestion durable

Figure 24 : Répartition des apports pour la commune de Païta

Les tonnages de la commune de Païta sont en augmentation de 370 t soit 3,8 % par rapport à l'année 2019.



6.6.2 MONT-DORE

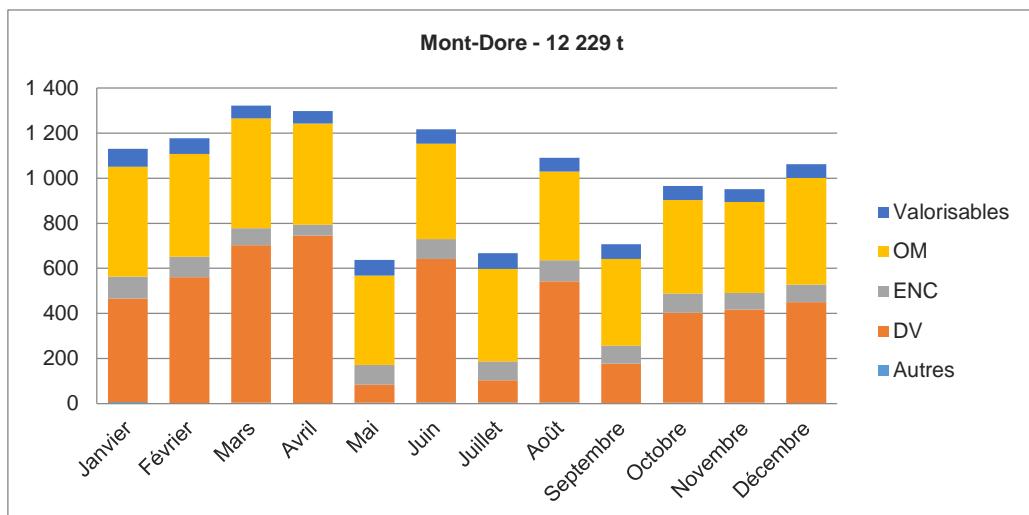


Figure 25 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore

Les tonnages de la commune du Mont Dore sont en progression de 146 t soit +1,2 % par rapport à l'année 2019 essentiellement due à l'augmentation de la part des ordures ménagères de 170 t.

6.6.3 DUMBEA

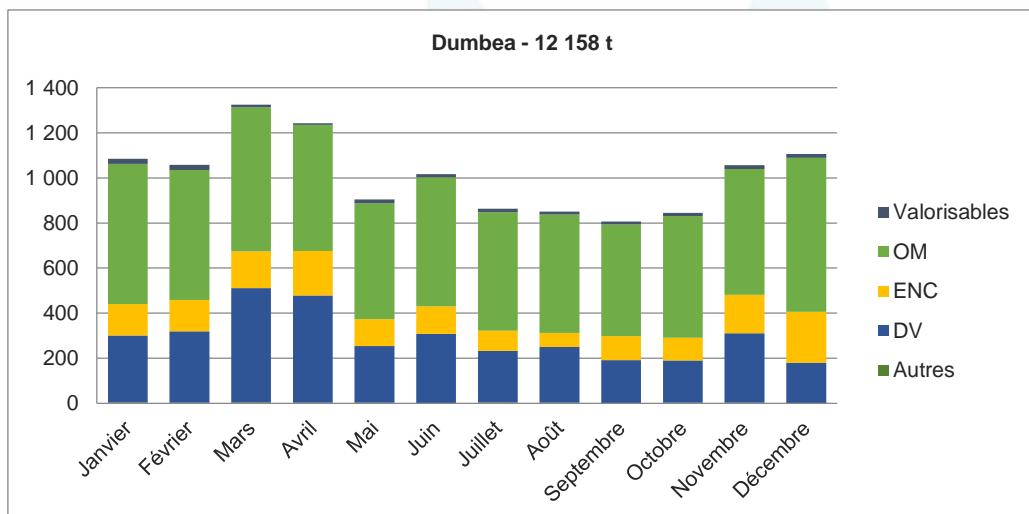
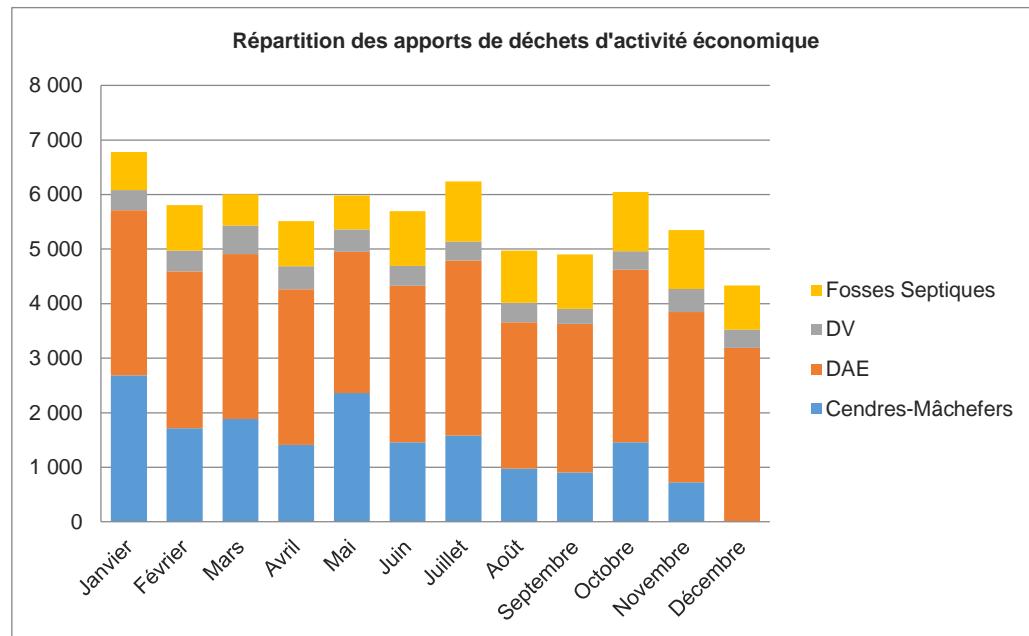


Figure 26 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa

Les tonnages de la commune de Dumbéa sont en augmentation de 825 t soit +7,3 % par rapport à l'année 2019 essentiellement due à l'augmentation de la part encombrant 589 t.

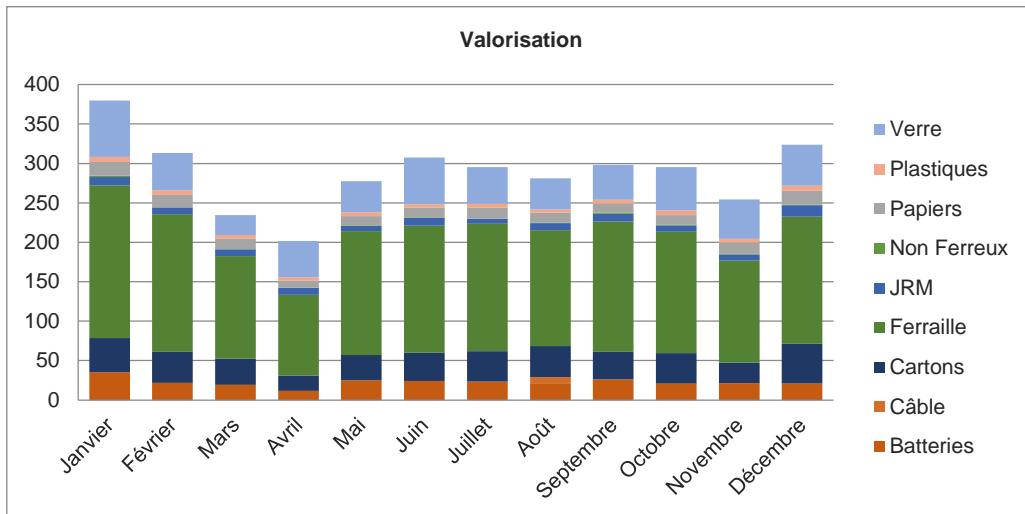


6.7 TONNAGES INDUSTRIELS

Figure 27 : Répartition des apports de déchets industriels par type

Le tonnage des Déchets d'activité économique (DAE) représente 67 643 t et a diminué de -12 928 t par rapport à 2019 soit une baisse -16%.

Cette baisse étant essentiellement due à la baisse significative des apports de cendres/mâchefers (-8 916 t soit -34,2 %) et des DAE (-2 440 t soit - 6,5 %).



6.8 TONNAGES VALORISES

Figure 28 : Evolution mensuelle des apports de déchets valorisables

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du Grand Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et pérennise les filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage ou traitement dédié), qu'elles soient en local ou bien à l'export..

Ces filières doivent évidemment respecter les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'usager particulier que pour l'industriel.

Les filières de valorisation sont :

- Ferrailles : valorisation matière à l'export ;
- Non ferreux : valorisation matière à l'export ;
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV) ;
- Verre : valorisation matière en local (Recyverre) ;
- Plastiques : valorisation matière à l'export ;
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export ;
- Recyclables des QAV (plastiques, cannettes, JRM et cartons par SAEML Mont Dore) ;
- Broyat de déchets verts du Mont Dore en co-compostage sur la plateforme de la CDE et à destination des particuliers, pépiniéristes et sylviculteurs.
- Vêtements : réutilisation en local (Associations caritatives).

Les filières à responsabilité élargie du Producteur (filières REP) sont les suivantes :

- Pneumatiques usagés : valorisation matière locale et valorisation énergétique à l'export ;
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN) ;
- Batteries : valorisation matière à l'export ;
- Piles : valorisation matière à l'export ;
- DEEE : valorisation matière à l'export.

acteur de gestion du déchet



Type déchets	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Ecart (t)	Ecart (%)
Ferraille	1 549,0	1 598,0	49,0	3,2%
Verre	944,0	1 068,3	124,3	13,2%
Bacs jaunes	363,0	357,1	-5,9	-1,6%
Cartons	307,0	298,5	-8,5	-2,8%
Papiers	181,0	160,2	-20,8	-11,5%
JRM	157,0	108,0	-49,0	-31,2%
Plastiques	64,0	62,8	-1,2	-1,9%
Non Ferreux	10,0	9,5	-0,5	-4,9%
Alu	26,0	29,9	3,9	15,1%
Total	3 602,0	3 692,2	90,2	2,5%

Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2019/2020

Type déchets	Apports (t)	Valorisés (t)	Ecart (%)
Ferraille	1 598	1 598	100,0%
Verre	1 068	821,88	76,9%
Cartons	298,5	298,48	100,0%
Papiers	268,2	268,44	100,1%
Plastiques	62,8	69,47	110,7%
Non Ferreux	9,5	9,5	99,9%
Alu	29,9	26,64	89,0%
Total	3 143	3 092	92,7%

Tableau 6 : Evolution des apports de déchets valorisables 2019/2020

Le taux de valorisation des apports de déchets recyclables sur les quais d'apports volontaires et sur les points d'apport volontaires (Ville de Nouméa et du Mont Dore) est de 92,7%. Hormis le verre, le taux de valorisation est supérieur à 89,0 %. Les contraintes liées aux évacuations sur la filière de valorisation du verre ne permettent pas d'écouler la totalité du gisement par ailleurs la qualité du gisement, notamment sur les points d'apports volontaires du Mont-Dore n'est pas suffisante pour valoriser ces déchets (présence d'indésirables). Pour certains flux le taux de valorisation supérieur à 100 % s'explique par des effets de stock sur la période considérée.



acteur de gestion durable



6.9 COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA

6.9.1 TONNAGES REÇUS AU QAV DE PK5

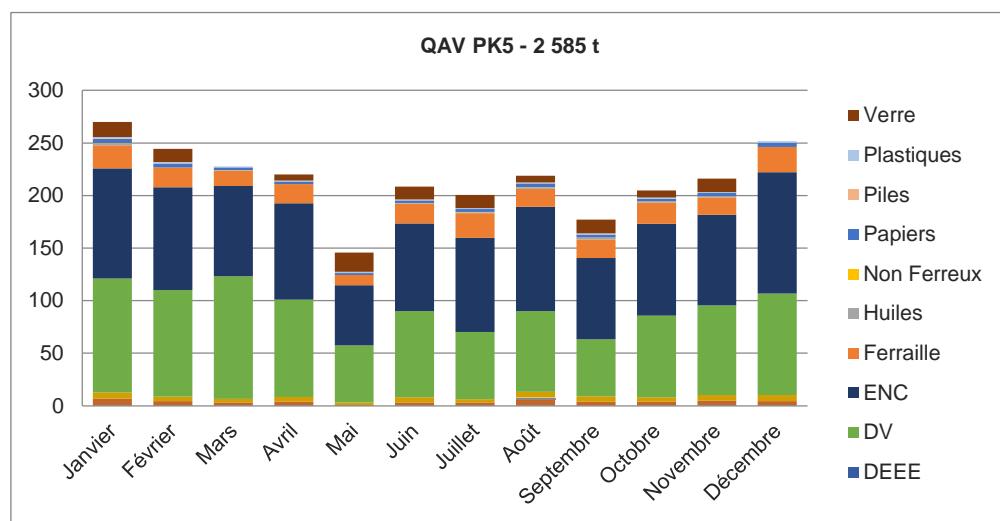
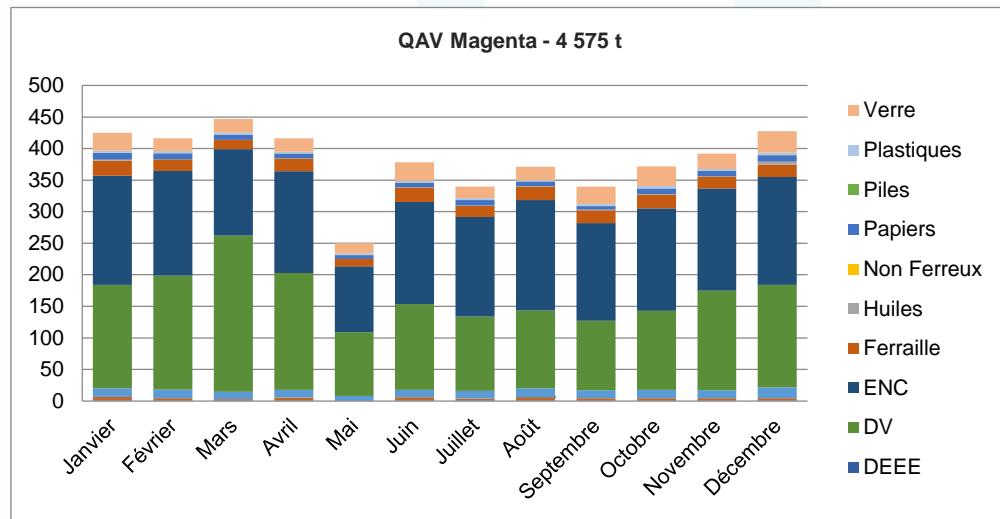


Figure 29 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets

Le tonnage réceptionné sur le QAV de PK5 a subi une baisse de -4,1 % par rapport à l'année 2019 de (2 596 t).



6.9.2 TONNAGES REÇUS AU QAV DE MAGENTA

Figure 30 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets

acteur de gestion durable

Le tonnage réceptionné sur le QAV de Magenta est en baisse de -4,5 % par rapport à l'année 2019 (4 792 t).+



6.9.3 FREQUENTATION DES QAV

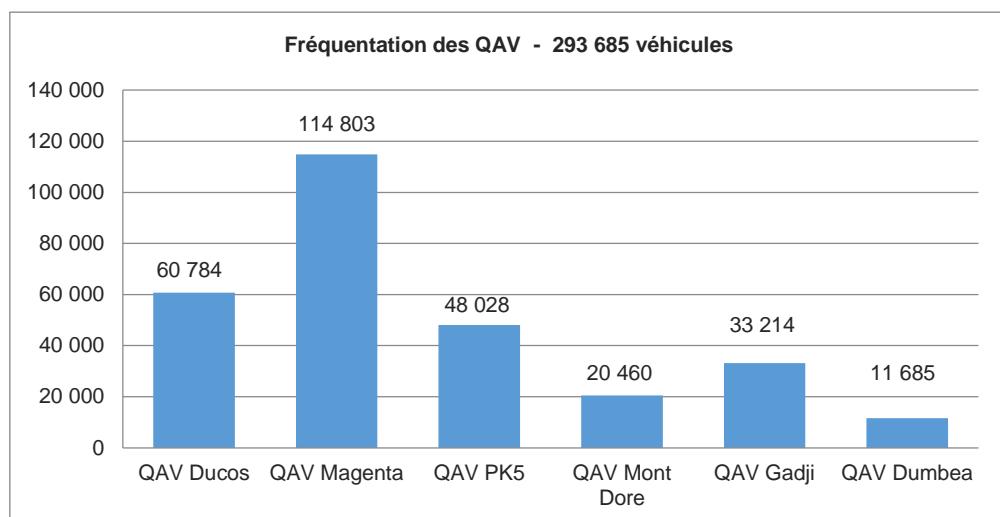


Figure 31 : Fréquentation des QAV

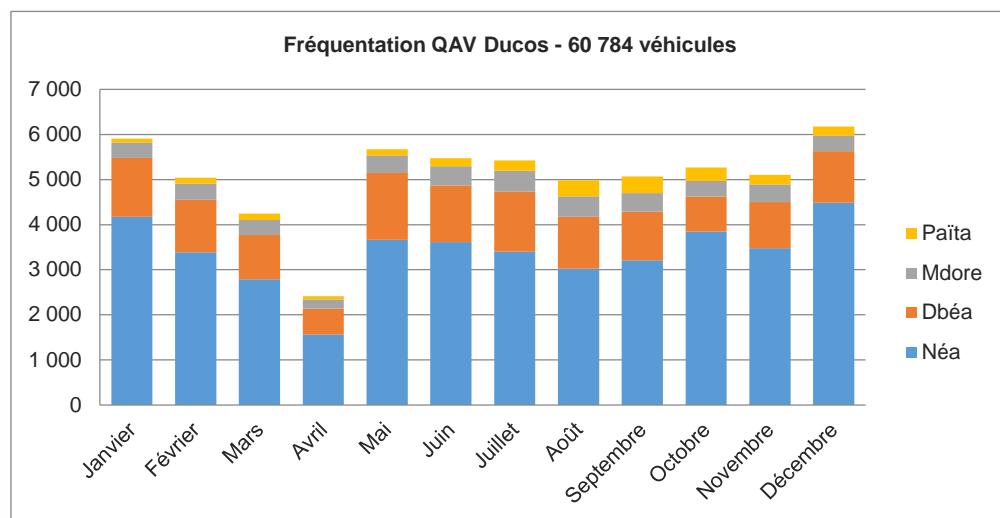


Figure 32 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune

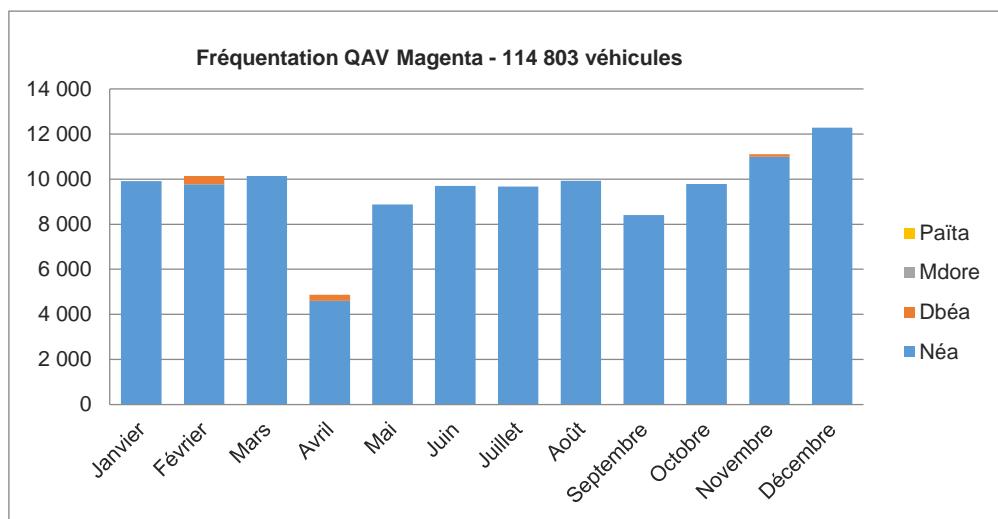


Figure 33 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune

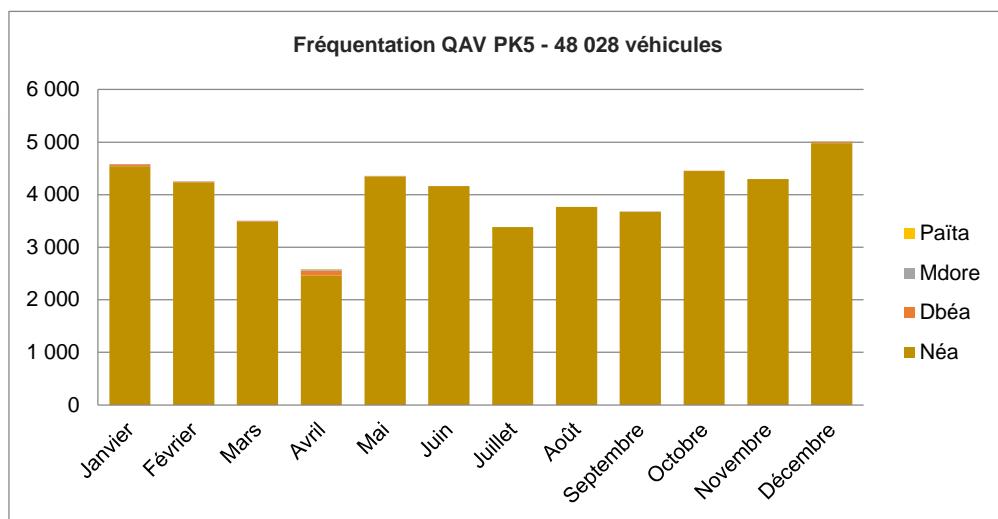


Figure 34 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune

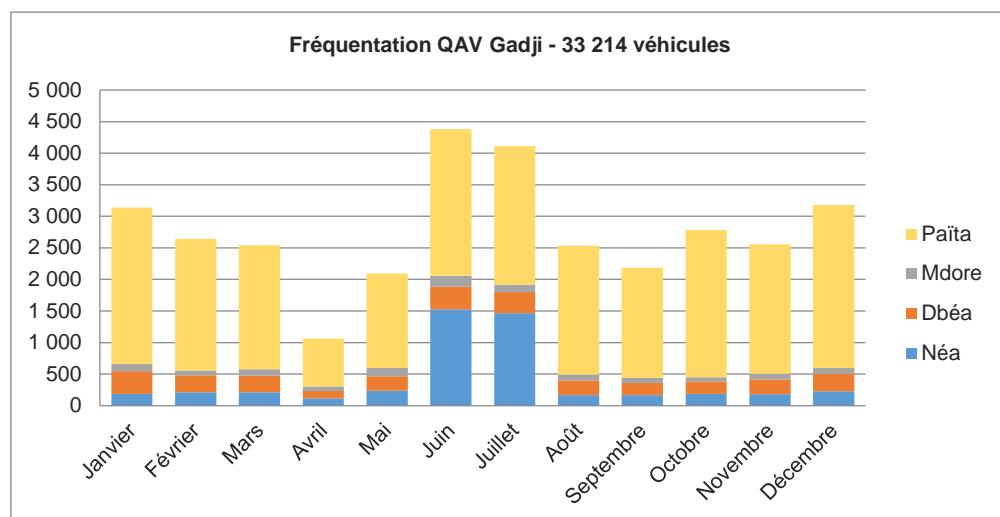


Figure 35 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune

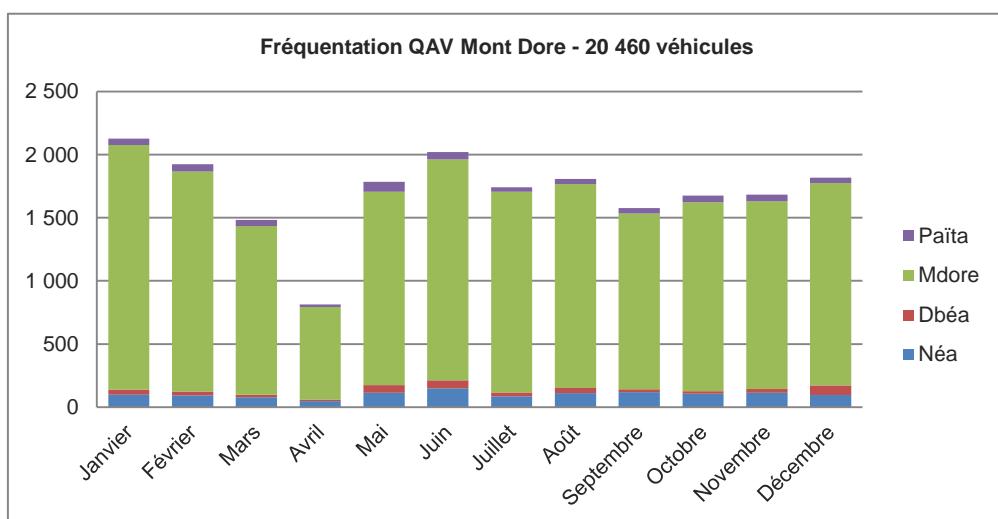


Figure 36 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune

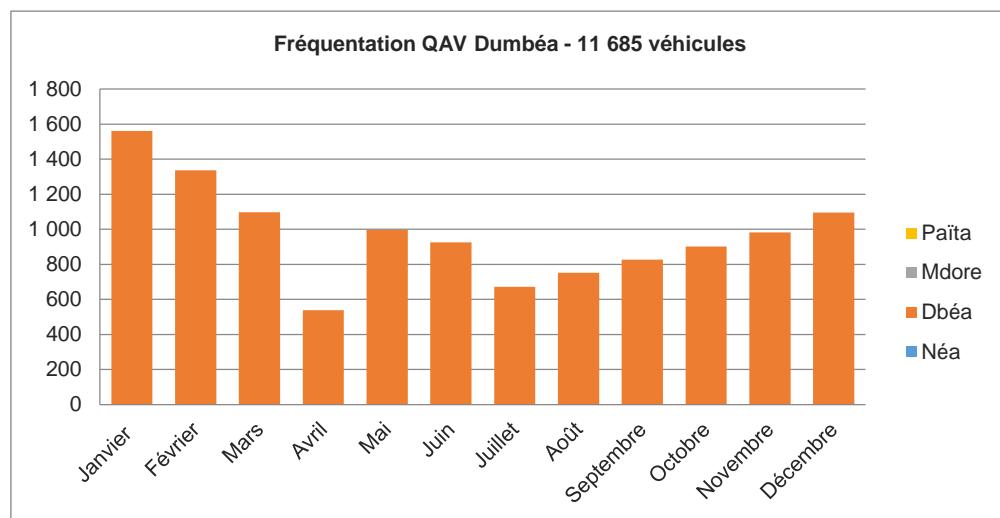


Figure 37 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune

2.1.1. SUIVI DES ROTATIONS DES BENNES PAR QAV

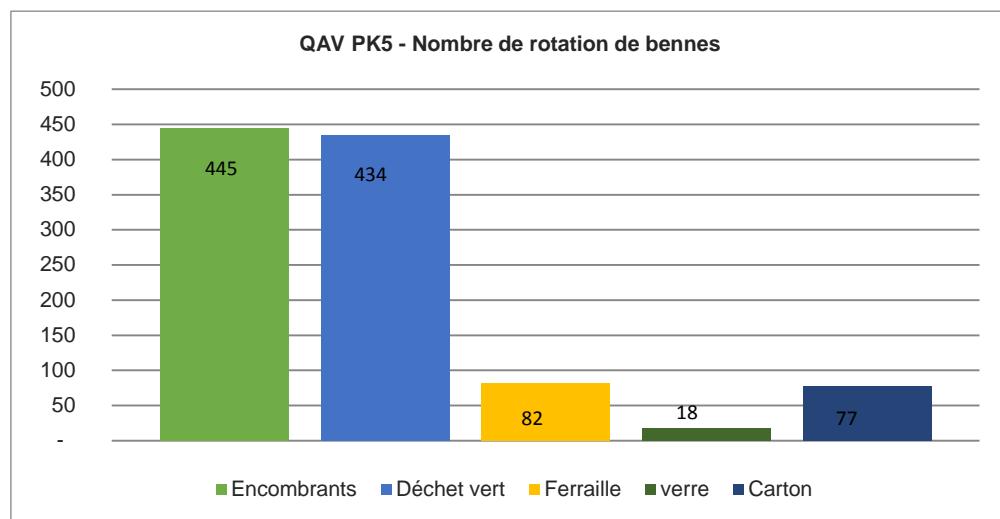


Figure 38 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de PK5 a nécessité l'évacuation de 1 056 bennes.

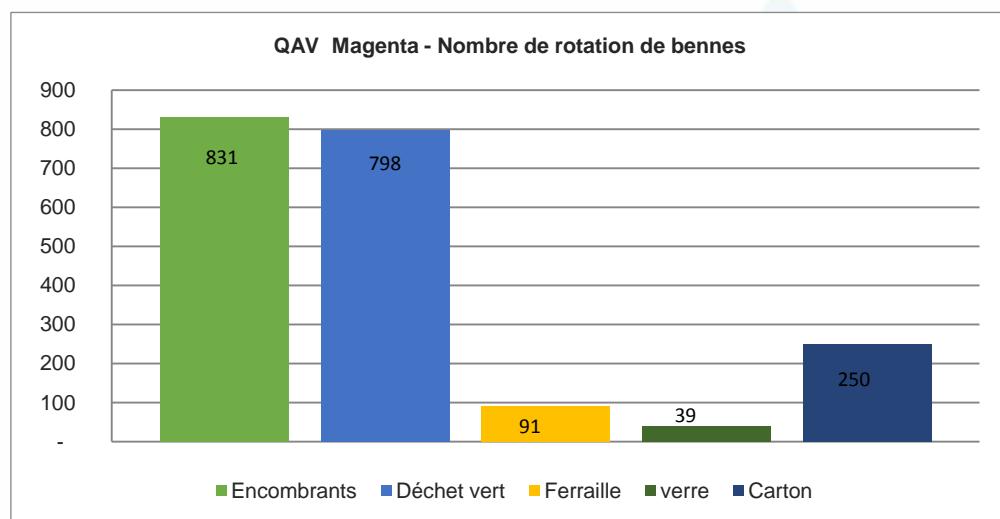


Figure 39 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Magenta a nécessité l'évacuation de 2 009 bennes.

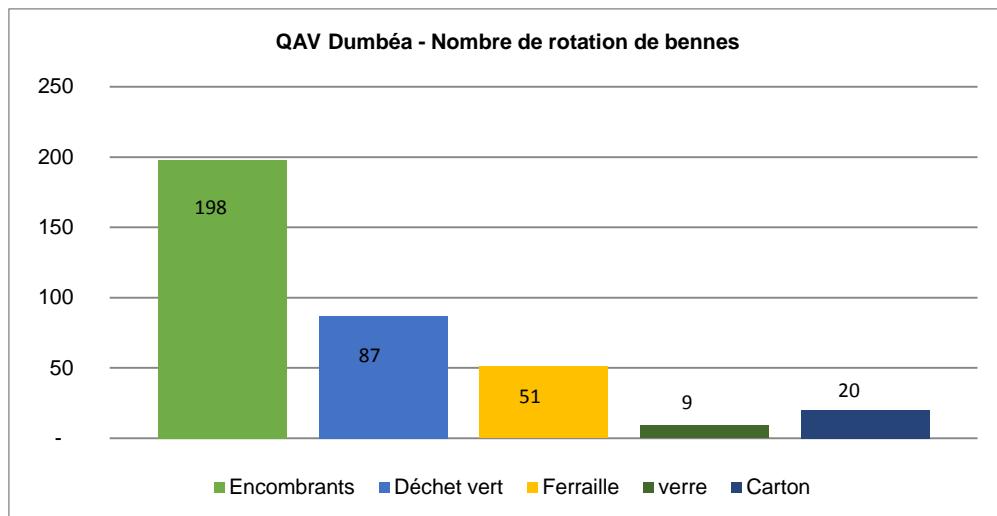


Figure 40 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Dumbéa a nécessité l'évacuation de 365 bennes.

6.9.4 KILOMETRAGE PARCOURU

En 2019, 5 107 rotations de gros porteurs (transfert remorques à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 16,12 tonnes de moyenne par rotation, pour un total de 86 416 tonnes transférées (soit une diminution de 4,0 %) et près de 188 000 km parcourus. Environ 105 000 km supplémentaires ont été parcourus pour les transferts des QAV, que ce soit en sous-traitance ou en interne



Figure 41 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji

7 BILAN ENVIRONNEMENTAL

7.1 ISD DE GADJI

Sur le site de l'ISD de Gadji, la réglementation provinciale impose d'effectuer :

- Le suivi trimestriel des lixiviats et le suivi régulier des perméats ;
- Le suivi annuel des eaux de ruissellement ;
- Le suivi trimestriel des eaux souterraines avec une campagne d'analyses complètes tous les 4 ans ;
- Le suivi annuel des eaux de surface en sortie du site ;
- Le suivi trimestriel des eaux issues de la déchèterie.

Les données du bassin de lixiviats (BG1) montrent de légères variations en fonction des paramètres et entre les campagnes de mesures et les années. Après traitement sur site, les analyses sur les perméats ne montrent qu'un seul dépassement des seuils réglementaires (indice phénol en novembre 2020 avec une concentration de 130 µg/l) lors des trois campagnes de mesures.

Au niveau du bassin des eaux pluviales BG2, aucun dépassement n'a été mesuré sur les cinq campagnes.

Pour les piézomètres (PZ5, PZ6 et PZ7), les valeurs de COT sont très variables d'une mission à l'autre et les valeurs maximales sont observées sur l'ouvrage PZ6. La campagne de septembre 2020 présente des valeurs élevées de concentration pour PZ6 (280 mg/l) et PZ7 (150 mg/l), lors de la campagne suivante en janvier 2021, ces valeurs sont revenues à la normale. L'ensemble des autres paramètres présente de faibles variations temporelles mais qui, pour certains paramètres, tend à confirmer qu'il existe des infiltrations d'eaux salines sur le secteur étudié (biseau salé). Il est enfin à noter que la fréquence actuelle de ce suivi (tous les 4 ans) rend difficilement interprétable les résultats obtenus d'une campagne à l'autre.

En 2020, seuls deux dépassements ont été observés sur les eaux de surface sur la station P4 pour les paramètres DCO et AOX. Le point P3 a présenté en 2020 la même tendance qu'en 2019 : des valeurs en nette diminution par rapport aux années précédentes ; on note cependant la présence de salmonelles sur P3 et des concentrations en E. coli toujours très élevées. Nous pouvons supposer le déversement d'eaux usées domestiques entre l'ISD et P3. La présence de bactéries de type entérocoques ou E.coli n'est pas directement imputable à l'ISD et semble plus probablement venir de la zone d'activité située à proximité. Les points P1 et P4, présentent des valeurs beaucoup plus faibles que celles mesurées sur P3.

Pour les eaux de ruissellement issues de la déchèterie de Gadji, aucune campagne de prélèvement n'a eu lieu en l'absence d'écoulement sur ce point à chacun de nos passages sur site.

7.2 CET REHABILITE DE GADJI

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexe. Les concentrations relevées sur les effluents collectés sont conformes au seuil de rejet au milieu naturel. Cependant, ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement afin d'être transférés et traités sur l'unité de traitement du site de Gadji

7.3 CTTV DE DUCOS

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.

Dans le cadre dispositions réglementaires relatives à l'exploitation du CCTV de Ducos, l'ensemble des dispositions d'auto surveillance, notamment sur le suivi des eaux souterraines, des eaux de mer ainsi que le suivi des eaux de surface sont complémentaires à ceux imposés sur le CET réhabilité.

Sur les sites du CTTV de Ducos et de l'ancien CET, la réglementation provinciale impose :

- Un suivi des eaux souterraines avec un suivi semestrielle piézométrique PZ6 et PZ 7 (hauteur d'eau) et qualitatif des eaux avec une batterie de paramètre à analyser ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer (M1, M2 et M3) ;
- Une auto surveillance des intrants et des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange avec un bilan 24 heure annuel et des analyses trimestrielles et semestrielles à réaliser (UMVE et UMVS) ;
- Suivi trimestriel des eaux de surface (E1, E2 et E3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel et semestriel à réaliser sur le lixiviat de l'ancien CET réhabilité.

Concernant le suivi piézométrique et physico chimique des eaux souterraines, les deux campagnes réglementaires annuelles ont été menées en 2019, avec des problèmes d'échantillonnage, ou aucun prélèvement n'a pu être réalisé. Suite à l'endommagement du PZ6 en 2018, le laboratoire n'a pu faire faire aucun échantillonnage pour analyse. Pour le PZ7, le niveau d'eau étant généralement trop bas dans le piézomètre notamment dû à la grande sécheresse en 2019, aucun prélèvement n'a pu être réalisé. Seul le suivi piézométrique a pu être fait.

Semblablement aux résultats des campagnes précédentes, les maxima des niveaux piézométriques sont observés sur la campagne de juin et les minima sur celle du mois de décembre. Ces fluctuations des niveaux piézométriques sont directement influencées par les variations saisonnières des précipitations, ou la période dite sèche se situe entre juillet et novembre et celle dite humide se situant entre janvier et juin.

Concernant le suivi semestriel des eaux de mer, aucun changement marquant n'est remarquable par rapport aux résultats d'analyse des campagnes réalisées les années précédentes.

Concernant l'auto surveillance des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange, comme en 2018, l'amélioration de la qualité se maintient et se poursuit. L'amélioration continu concerne les paramètres de la DBO, DCO, les MES ainsi que la bactériologie. Les concentrations en Azote et en Phosphore demeurent encore, comme en 2018, les paramètres pour lesquels les seuils réglementaires ne sont pas respectés.

L'étude de dispersion ainsi que le bilan d'exploitation sur ces trois dernières années ont été finalisé. Un porter à connaissance pour une demande de modification des seuils réglementaires des rejets de la station d'épuration, a été transmis aux autorités compétentes. Cette demande est en cours d'instruction.

Concernant le suivi des eaux de surface, seules les analyses sur les points E2 et E3 ont pu être réalisés, le point E1 étant systématiquement à sec. Des dépassements des paramètres analysés sur E2 et E3 ont été observés, notamment sur la DBO et DCO. Lors des 2 dépassements en DCO et DBO sur E3, au niveau du bassin fermé de collecte des eaux pluviales, le pompage de l'effluent est systématiquement effectué, cet effluent est acheminé vers la Station de traitement, pour y subir un traitement avant rejet dans le milieu naturel. Au niveau du point E2, un seul dépassement a eu lieu sur les mêmes paramètres DBO et DCO. Les résultats des analyses effectués en fin d'année montrent un retour à des valeurs en dessous des seuils réglementaires.

Et enfin concernant le suivi du lixiviat, aucun changement marquant n'est observé, les valeurs limites sont respectées sur l'ensemble des campagnes, mais par principe de précaution, le lixiviat de l'ancien CET de Ducos, est systématiquement transféré dans le bassin de lixiviat de l'ISDND de Gadjî afin que ces effluents soit traités.

7.4 LA COULEE

Sur le QAV du Mont Dore, la réglementation provinciale nous impose :

- Un suivi trimestriel des eaux pluviales dans le bassin EP (MDEP)
- Un suivi trimestriel du séparateur hydrocarbure
- Mesures de bruit

Le suivi des eaux pluviales révèle un dépassement des valeurs en pH, avec une moyenne de 9.19. Ce phénomène est observé depuis plusieurs années où les valeurs mesurées sont supérieurs à 8.5. Des dépassements sur la mesure en entérocoques ont été observé en Avril et Septembre 2020. Aucun réseau d'eaux usées résiduaires n'est connecté à l'ouvrage, seules les eaux de ruissellement de la plateforme sont acheminées vers le bassin. Le dépassement de ce paramètre révélant une contamination fécale, peut s'expliquer par les déjections d'oiseaux



(poule sultane, canards) présents régulièrement sur le plan d'eau. Pour l'ensemble des autres paramètres suivis, les seuils réglementaires avant rejet sont respectés.

Concernant le suivi des séparateurs hydrocarbures, aucun échantillonnage n'a pu être réalisable, car aucun écoulement n'a pu être observé lors des différentes campagnes menées sur le site.

La campagne de mesure du bruit qui devait être faite en 2020, a été réalisé en janvier 2021. Cette étude a pour objectif de mesurer l'impact sonore de l'exploitation du QAV en limite de propriété et au niveau des zones à émergences réglementée (habitation et école). L'étude sonore réalisée démontrent que les mesures réalisées sont inférieures aux valeurs seuils en limite de propriété ainsi qu'aux valeurs seuils pour le suivi de la zone à Emergence Réglementée. L'impact sonore de l'exploitation respectent les niveaux acoustiques fixés par l'arrêté ICPE du QAV du Mont Dore.

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du QAV du Mont-Dore.

Dans le cadre de l'auto surveillance de l'ancien CET du site du Mont-Dore (arrêté n°1473-96/PS du 14 octobre 1996), la réglementation nous impose :

- Un suivi annuel de la qualité des lixiviats (cuve de lixiviat) ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer sur trois stations (MD1, MD2, MD3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel des eaux de surface (E1 et E2).

7.5 QAV MAGENTA ET PK5

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur les quais d'apport volontaire de Magenta et PK dans le cadre des obligations réglementaires.

7.5.1 QAV DE MAGENTA

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de Magenta (arrêté n°2556-2013/PS du 14 octobre 2013), une campagne de mesure du bruit ainsi que le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbure doivent être réalisé en 2020.

L'étude du bruit a pour objectif de mesurer l'impact sonore de l'exploitation du QAV en limite de propriété et au niveau des zones à émergences réglementée (habitation et école). Ces mesures font apparaître que, la valeurs sonore mesure respectent bien les seuils fixés en limite de propriété, et de plus aucune n'est observé, c'est-à-dire que le niveau de bruit ambiant mesuré en 2021 est inférieur à celui mesuré en période de non activité en 2011.

Concernant le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbures, aucun prélèvement n'a pu être réalisé car il n'y a eu aucun rejet lors de la campagne d'échantillonnage.

7.5.2 QAV DE PK5

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de PK5 (arrêté n°2558-2013/PS du 21 octobre 2013), la qualité des rejets en sortie de Débourbeur/Séparateur hydrocarbure ainsi qu'un suivi des émissions sonores tous les 3 ans doivent être réalisé.

La dernière campagne de mesure du bruit a eu lieu en 2019, celle sera relancée en 2022.

Concernant le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbures, aucun prélèvement n'a pu être réalisé car il n'y a eu aucun rejet lors de la campagne d'échantillonnage.

8 CONTROLE DES AUTORITES

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : Les visites d'inspection de la DDDT ont eu lieu les 25/06/2020 et 10/07/2020 ;
- Ducos : aucune visite d'inspection ;
- Mont Dore : aucune visite d'inspection ;
- QAV PK6 : une visite d'inspection a eu lieu 06/11/2020 ;
- QAV Magenta : une visite d'inspection a eu lieu le 30/10/2020.

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 10.

Les réunions dites « des parties intéressées » ont permis un suivi des actions en cours et en projet par le SIGN et la DENV. Le recueil des comptes rendus est présenté en annexe.

8.1.1 CONTROLE INCENDIES, ELECTRIQUE ET PONTS BASCULES

L'ensemble des rapports de vérifications obligatoires est présenté en annexes.

2.1. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

8.2 HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

ISD de Gadji : de 6h00 à 18h00 du lundi au samedi

QAV de Gadji : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

Ducos QAV : de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche

Ducos STEP : de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Ducos dock : de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 15h00 le samedi.
Lundi, mardi jusqu'à 22h00, de mercredi à samedi 20h00 et le dimanche jusque 17h00 pour les apports de la Ville de Nouméa

QAV Mt Dore : de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Plateforme DV Mt Dore : de 6h00 à 14h du lundi au vendredi

QAV PK5 : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

QAV Magenta : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

QAV Dumbéa : Mercredi, samedi et dimanche de 7h à 17h00

Seul le 1^{er} mai est un jour de fermeture pour l'ensemble des sites.

8.3 RECLAMATIONS

Gadji : 57 plaintes pour des nuisances olfactives ont été enregistrées, de l'hôtel Rivland à proximité immédiate.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.

QAV Magenta : Plusieurs incidents ont eu lieu, ceux-ci sont détaillés au 5.2 « faits marquants et incident ».

QAV PK5 et Dumbéa : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.



9 ACTIONS DE COMMUNICATION

La communication est un levier essentiel et incontournable pour assurer une gestion des déchets efficace. En étroite concertation avec les SIGN, la CSP mène des actions de communication afin de favoriser les comportements vertueux, modifier les habitudes des habitants et changer leur vision de la gestion des déchets.

9.1 VISITES DE SITES

Tout au long de l'année, des visites de sites sont organisées. Cette action permet aux visiteurs de visualiser concrètement le fonctionnement des installations et de découvrir le devenir de leurs déchets afin de mieux comprendre l'importance et l'intérêt de leur geste de tri au quotidien.

Ces visites s'adressent aussi bien aux établissements scolaires, aux élus et agents des collectivités membres qu'au grand public.



Chaque visite, d'une durée moyenne de deux heures, s'organise autour d'animations en salle et d'une visite sur le terrain au cœur des exploitations.

Date	Nom de l'établissement	Nombre de personnes
vendredi 27 novembre 2020	CM1/CM2 - SERD	10 élèves, accompagnateurs
jeudi 26 novembre 2020	CM1 - SERD	10 élèves, accompagnateurs
mercredi 25 novembre 2020	TRECODEC	10 personnes
jeudi 1 octobre 2020	Terminale + CAP - Lycée du Mont-Dore	26 élèves de Terminale/CAP EU, 2 accompagnateurs
jeudi 17 septembre 2020	Riverains	10 personnes
mardi 1 septembre 2020	Classe de BTS - Lycée du Mont-Dore	
vendredi 24 juillet 2020	Ecole catholique DUMBEA	27 élèves, accompagnateurs
jeudi 11 juin 2020	UNIVERSITE - MASTER 2	18 étudiants

Tableau 7 : Liste des visites de scolaires sur le site de Gadji.

9.2 REUNIONS DE SENSIBILISATION

En parallèle des actions de proximité, la CSP répond aux demandes de sensibilisation émanant de publics divers, notamment des organismes et associations œuvrant dans les domaines économique et environnemental.

2.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF

La 2^{ème} édition de la vertical Dumbéa Race s'est tenue le 28 juin 2020. Un évènement soutenu par CSP où 400 coureurs et marcheurs ont participé. La CSP est l'un des principaux sponsors. A ce titre, un pavillon CSP était installé sur le village de la course offrant un point de rencontre pour des animations avec les organisateurs et les employés. De plus, la CSP a géré la collecte et le traitement des déchets sur l'évènement.

CSP œuvre donc via ce sponsoring à sensibiliser le grand public à la préservation des espaces naturels et à promouvoir la valorisation des ressources.



10COMPTE RENDU FINANCIER

10.1 COMPTE DE RESULTAT 2018/2019

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2020 et référence les comptes 2019.

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (kCFP)	2020	2019
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	551 033	558 811
Traitement autres valorisables	23 955	24 123
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	74 784	78 741
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	125 921	131 885
Valorisables	95 156	77 588
GAR FI		
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	680 717	679 122
Traitement cendres*	308 932	448 362
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	38 021	49 694
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	99 502	96 445
Vente de compost et sous-produits		
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 998 021	2 144 771
Achats / Consommable	-60 484	-89 447
Sous Traitance	-352 490	-338 813
Frais d'entretien du matériel	-195 040	-215 025
Assurance, Location, Crédit-bail	-58 553	-51 994
Honoraires	-27 499	-38 153
Frais de personnel	-222 700	-237 341
Pertes s/Créance Client SIGN	-20 626	
Pertes s/Créance Client	-578	
Prov Réhab/post exploit	-111 098	-118 710
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	-87 575	-87 244
Provision Client + Sign	-53 163	-49 362
Autres Prov		
Provision intérressement avenant 6		
Amortissements	-236 704	-184 849
Reprise de Prov	116 188	49 362
Frais Généraux	-423 436	-327 991
Marge Opérationnelle	264 263	455 204
Résultat exceptionnel	-1 019	10 073
EBIT	263 244	465 277
Résultat Fi	-272 976	-269 615
Résultat courant	-9 732	195 662
Impôt Sur les Bénéfices	-	-58 699
Résultat net	-9 732	136 963

Tableau 8 : Compte annuel de résultats 2019

10.2 MÉTHODE ET ÉLÉMENTS DE CALCUL ÉCONOMIQUE

Les charges directes sont affectées aux centres de profit qui les supportent et les charges indirectes, issues des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

10.3 ÉTAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

L'état du programme d'investissement 2020 est repris dans le paragraphe 2.1 Rétrospective.

10.4 INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

L'inventaire des biens de retour conformément à l'article 19 du contrat de concession se trouve en annexe.

10.5 COMPTES PRÉVISIONNELS D'EXPLOITATION^{*}

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (KCFP)	2021*	2022*	2023*
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	563 500	576 341	589 567
Traitement autres valorisables	24 674	25 414	26 176
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	77 028	79 338	81 718
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	129 699	133 590	137 597
Valorisables	98 011	100 951	103 980
GAR FI	4 064	4 064	4 064
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	701 139	722 173	743 838
Traitements cendres*	299 664	290 674	281 954
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	39 162	40 336	41 547
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	102 487	105 562	108 729
Vente de compost et sous-produits			
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 039 426	2 078 443	2 119 170
Achats / Consommable	-61 694	-62 928	-64 186
Sous Traitance	-359 540	-366 731	-374 065
Frais d'entretien du matériel	-198 941	-202 920	-206 978
Assurance, Location, Crédit-bail	-59 724	-60 919	-62 137
Honoraires	-28 049	-28 610	-29 182
Frais de personnel	-227 154	-231 697	-236 331
Pertes s/Créance Client SIGN	-21 245	-21 882	-22 539
Pertes s/Créance Client	-595	-613	-632
Prov Réhab/post exploit	-111 098	-111 098	-111 098
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	-90 202	-92 908	-95 696
Provision Client + Sign	-53 163	-53 163	-53 163
Autres Prov			
Provision intérressement avenant 6			
Amortissements	-234 337	-231 994	-229 674
Reprise de Prov	116 188	116 188	116 188
Frais Généraux	-431 905	-440 543	-449 354
Marge Opérationnelle	277 967	288 626	300 324
Résultat exceptionnel	-1 039	-1 060	-1 081
EBIT	276 928	287 566	299 243
Résultat Fi	-278 436	-284 004	-289 684
Résultat courant	-1 508	3 562	9 558
Impôt Sur les Bénéfices	-	1 069	2 868
Résultat net	-1 508	4 631	12 426

Tableau 9 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2023

Engagement à incidence financière

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 406 433 000 CFP à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2022. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- La surveillance du site
- Les interventions en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.

11 PERSPECTIVES 2021

Les nouvelles perspectives de l'année 2021 s'articuleront autour des évènements suivants :

Valorisation du biogaz

Des analyses sur le biogaz sont régulièrement réalisées afin de fiabiliser les quantités et la qualité de ce dernier. Ces données permettront de valider le dimensionnement des installations de valorisation du biogaz. Ces études seront poursuivies au cours de l'année 2021.

La poursuite du projet de valorisation électrique du biogaz comprendra la validation d'une nouvelle convention d'occupation du terrain entre les partenaires du projet SIGN, CSP, Gadji Energie qui permettra l'exploitation de l'unité de valorisation au-delà de 2037. Les études d'exécution seront finalisées et un porter à connaissance sera transmis à la Direction du Développement Durables des Territoires (DDDT) en vue d'obtenir les autorisations ICPE pour la construction et l'exploitation de la plateforme de valorisation du biogaz.

Aménagements paysagers

Une étude paysagère a été lancée en 2020 afin de répondre aux exigences réglementaires et à l'intégration paysagère du site. Cette étude permettra d'élaborer et de présenter le projet d'aménagement et de restauration du site. La démarche s'inscrivant dans un processus de concertation et d'échanges avec le SIGN, la collectivité et la Province Sud ainsi que les riverains.

Dans le cadre du lancement de l'étude plusieurs réunions d'échanges et de concertation suivie de visites de ont été organisées avec les Autorités et les collectivités (DDDT, PS, Mairie de Païta) et les associations de riverains.

Nous souhaiterions aussi convier les services de la Mairie de Païta (service environnement et urbanisme).

La méthodologie de l'étude a été exposée et cette phase préliminaire a permis de recueillir les appréciations et observations des parties intéressées, le projet s'inscrivant à l'échelle communale et provinciale.

L'étude doit être finalisée courant 2021.

Travaux d'aménagement du nouveau casier E de l'ISD de Gadji.

D'importants travaux se poursuivront au cours de l'année 2021. Ces travaux comprendront notamment la fin des terrassements du fond de forme et l'étanchéité du casier E, la gestion des matériaux de déblais excédentaires avec la création de zones de stockage ainsi que la reconversion et l'agrandissement d'un bassin destiné au stockage des eaux de ruissellement.

La réception du fond de forme du casier E1 a été réalisée le 29 septembre 2020, la mise en exploitation au mois de mars 2021.

Remplacement du matériel d'exploitation

acteur de gestion durable

Remplacement du matériel d'exploitation sur les activités transfert et QAV dans le cadre d'un vaste programme d'investissement (chargeuse, remorque FMA, bennes).

Travaux CTTV Ducos

Lancement d'une campagne de travaux en vue d'optimiser le fonctionnement et d'améliorer la sécurité et le fonctionnement du site :

- Travaux de rénovation des locaux des QAV, du dock transfert et des vestiaires ;
- Réfection de la signalétique sécurité des sites et des panneaux d'informations client.

Station de traitement DLB

D'importants travaux de gros entretien et de modification du process sont planifiés :

- Fabrication et remplacement du dégrilleur de la STDLB ;
- Remplacement de l'unité de polymérisation ;
- Déplacement des cuves de stockage dégrilleur et de la plateforme AVC ;
- Remplacement des armoires électriques et de commandes.

Broyage déchets vert Gadji

Dans le cadre du développement de l'activité de valorisation des déchets verts, la CSP s'est équipée d'un deuxième broyeur de capacité équivalente (30 t/h). Cet équipement sera affecté au site de Gadji et permettra la mise en service d'une nouvelle plateforme de broyage de déchets verts. L'exploitation de cette nouvelle activité sur le site de Gadji nécessitera le dépôt d'un porteur à connaissance et la réalisation d'aménagement. Le démarrage de l'activité étant prévu au dernier trimestre 2021.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes	13
Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2020	18
Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2020	19
Tableau 4 : Récapitulatif des incidents sur le site de Gadji en 2020	23
Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2019/2020	39
Tableau 6 : Evolution des apports de déchets valorisables 2019/2020	39
Tableau 7 : Liste des visites de scolaires sur le site de Gadji.....	51
Tableau 8 : Compte annuel de résultats 2019.....	53
Tableau 9 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2023	55

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des effectifs CSP	13
Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants	14
Figure 3 : Camion ampliroll sur le QAV du Mont Dore	15
Figure 4 : Organigramme CSP	17
Figure 5 : Vue de la mise en exploitation du casier E1	20
Figure 6 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore	23
Figure 7 : Evolution des consommations d'eau par site	25
Figure 8 : Evolution des consommations d'électricité par site	25
Figure 9 : Répartition des apports par type de déchets	26
Figure 10 : Evolution des apports par type de déchets	27
Figure 11 : Evolution des apports d'ordures ménagères	27
Figure 12 : Evolution des apports d'encombrants	28
Figure 13 : Evolution des apports de déchets verts	28
Figure 14 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique	29
Figure 15 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables	29
Figure 16 : Evolution des apports de déchets de nettoyage	30
Figure 17 : Evolution des apports de cendres et mâchefers	30
Figure 18 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR	31
Figure 19 : Répartition des apports par provenance	31
Figure 20 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets	32
Figure 21 : Répartition des apports par communes	33
Figure 22 : Répartition des apports SIGN par type de déchets	34
Figure 23 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa	35
Figure 24 : Répartition des apports pour la commune de Païta	35
Figure 25 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore	36
Figure 26 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa	36
Figure 27 : Répartition des apports de déchets industriels par type	37
Figure 28 : Evolution mensuelles des apports de déchets valorisables	38
Figure 29 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets	40
Figure 30 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets	40
Figure 31 : Fréquentation des QAV	41
Figure 32 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune	41
Figure 33 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune	42
Figure 34 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune	42
Figure 35 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune	43
Figure 36 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune	43
Figure 37 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune	44
Figure 38 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes	45
Figure 39 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes	45
Figure 40 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes	46
Figure 41 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji	46

TABLE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Rapport annuel d'activité 2018-DENV
- Annexe 2 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Ducos
- Annexe 3 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CTTV Ducos
- Annexe 4 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau QAV Mont-Dore
- Annexe 5 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Mont-Dore
- Annexe 6 : Suivi annuel ICPE QAV Magenta
- Annexe 7 : Suivi annuel ICPE QAV PK5
- Annexe 8 : Suivi annuel CET GADJI
- Annexe 9 : Contrôles réglementaires Ponts Bascules, incendie et électrique
- Annexe 10 : Fiches incidents
- Annexe 11 : Comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses
- Annexe 12 : Relevé de conclusions RPI
- Annexe 13 : Enquête de satisfaction QAV
- Annexe 14 : Inventaire des biens de retour
- Annexe 15 : Cautionnement bancaire